Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 17 juillet 2025 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°679 ■

Chronique Eco

Ressources minières de l'Afrique : des surenchères

P 16

AVEC UNE HAUSSE DE 18 % DES IDE EN 2024

L'Algérie gagne en attractivité

Le rapport 2025 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), intitulé « L'investissement mondial dans l'économie numérique », met en lumière la dynamique ascendante des investissements directs étrangers (IDE) vers l'Algérie, contrastant avec la tendance mondiale à la baisse. Selon ce document, les flux d'IDE à destination de l'Algérie ont atteint 1,43 milliard de dollars en 2024, soit une hausse de 18 % par rapport à 2023. P 3

AG DE "SHELTER AFRIQUE" À ALGER

Appel à l'utilisation des matériaux de construction locaux

La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi a appelé, mardi à Alger, les pays africains à renforcer davantage l'utilisation des matériaux locaux dans les projets de construction et à diversifier les mécanismes de financement dans le secteur de l'habitat, saluant par la même occasion l'expérience de l'Algérie qu'elle a qualifiée de "modèle à suivre" dans ce domaine.

P 2

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La rentrée sociale, la saison estivale et l'AEP au menu

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers prioritaires et stratégiques.
En effet, selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion a été consacrée, dans un premier point, à l'évaluation de l'exploitation des stations de dessalement réalisées dans le cadre du programme national complémentaire initié par le Président de la République.

P 3

RELANCE DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Garantir l'accès aux jeunes entrepreneurs et aux PME

Après quatre années d'inactivité, le Conseil de la concurrence a été officiellement relancé par décret présidentiel en date du 18 avril 2025. Cette réactivation intervient dans un contexte de mutations économiques profondes en Algérie, marqué par l'émergence de jeunes start-up, de PME innovantes et de nouveaux modèles de marché. L'enjeu est clair : garantir à ces nouveaux acteurs un accès équitable et sécurisé aux marchés, face aux pratiques anticoncurrentielles susceptibles de freiner leur développement.

P 5

USINE FIAT D'ORAN

Les travaux d'extension ont atteint 85% P 4

SELON UN RAPPORT D'UN INSTITUT AMÉRICAIN

Alger, un partenaire stratégique pour Washington P 3

DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION NUMÉRIQUES DES PRODUITS TOURISTIQUES

Signature d'un accord-cadre de coopération entre l'Algérie et la Chine P 5

PRÉVENTION DES FEUX DE FORÊT

Le ministère de l'Intérieur appelle les citoyens à signaler immédiatement tout départ de feu

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a appelé, mercredi dans un communiqué, les citoyens à signaler immédiatement tout départ de feux de forêt et de récoltes, et à suivre les consignes de prévention.

"Suite à la hausse des températures qui accroît le risque de départ de feux menaçant les personnes, les biens et les ressources naturelles et agricoles, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire appelle à une prise de conscience des citoyens, les invitant à suivre les consignes de prévention et à coopérer avec les services compétents en signalant immédiatement toute urgence via les numéros verts 10-21 et 10-70", indique le communiqué. Afin de protéger les forêts et les récoltes de notre pays contre les risques d'incendies et d'ancrer la culture préventive, le ministère a publié une affiche publicitaire portant le slogan "Ne sois pas la cause des feux de forêt et de récoltes", mettant en garde contre le jet anarchique des mégots de cigarettes, à l'origine de la plupart des départs de feux de forêt qui entraînent des pertes humaines et mettent en péril les ressources forestières et agricoles.

AG DE "SHELTER AFRIQUE" À ALGER

Appel à l'utilisation des matériaux de construction locaux

La vice-présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Mme Selma Malika Haddadi a appelé, mardi à Alger, les pays africains à renforcer davantage l'utilisation des matériaux locaux dans les projets de construction et à diversifier les mécanismes de financement dans le secteur de l'habitat, saluant par la même occasion l'expérience de l'Algérie qu'elle a qualifiée de "modèle à suivre" dans ce domaine.

Synthèse S R.

Ces propos ont été tenus à l'ouverture des séances de débat dans le cadre des travaux de la 1e journée de la 44e Assemblée générale de la Banque de développement "Shelter Afrique" (ShafDB), organisée du 15 au 17 juillet à Alger, sous le thème «L'autonomie et la souveraineté dans l'industrie du logement en Afrique : opportunités et défis». Mme Haddadi a insisté sur trois principales priorités exigeant une intervention urgente au niveau continental, à savoir l'élargissement du financement du logement abordable, le soutien aux industries locales des matériaux de construction et le renforcement de la Gouvernance et des bases de données foncières. Dans ce contexte, la responsable africaine a plaidé pour l'élargissement des Fonds de logements nationaux, des garanties de l'Etat, et des instruments de financement vert comme solutions pour le financement du logement abordable à grande échelle. Elle a également souligné la nécessité de réduire le recours aux matériaux importés et aux entrepreneurs étrangers, appelant à soutenir les industries locales, notamment celles portées par les start-up, les jeunes et les femmes, et à activer la coopération intra-africaine dans le cadre de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf). S'agissant de la gouvernance foncière, Mme Haddadi a souligné que la fourniture de données fiables était une condition sine qua-non pour drainer les investissements, exhortant à tirer parti de l'initiative "Politique foncière en Afrique" en tant qu'outil de modernisation des systèmes d'enregistrement de la propriété foncière, de numérisation des données et de garantie des droits de propriété de manière équitable, mais aussi à encourager une planification urbaine intégrée. A cet égard, la responsable a exhorté la Banque "Shelter Afrique" et ses partenaires à renforcer leur appui aux pays africains pour mettre en place des systèmes de logement efficaces, transparents et inclusifs, soulignant que "les défis collectifs actuels exigent une redéfinition du rôle de la Banque pour qu'il soit plus audacieux et ambitieux, et largement influent au niveau continental".

PRISE EN CHARGE DES RÉFUGIÉS

La Représentante de l'OIM salue les efforts de l'Algérie

La Représentante de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, Mme Lalini Veerassamy, a salué les efforts importants consentis par l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés, notamment sur le plan médical, a indiqué mercredi un communiqué du ministère de la Santé. Reçue par le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, Mme Veerassamy a salué "les efforts importants consentis par l'Algérie dans la prise en charge des réfugiés, notamment sur le plan médical, à travers des mesures efficaces permettant à des personnes de différentes nationalités de bénéficier de soins de santé", estimant que "l'Algérie constitue un véritable modèle d'humanisme", a précisé le communiqué. Cette rencontre, qui s'est déroulée mardi au siège du ministère en présence de cadres de l'administration centrale, a permis de "passer en revue les programmes de coopération entre le secteur de la santé et l'OIM" et d'"examiner les moyens de renforcer et d'étendre ce partenariat en vue d'améliorer la prise en charge sanitaire des réfugiés", selon la même source. A cette occasion, M. Saihi a présenté "un exposé détaillé sur les efforts de l'Algérie pour offrir des soins de santé aux réfugiés", précisant que "l'Algérie assure un soutien logistique et humanitaire conséquent afin de garantir l'accès aux soins et aux services médicaux de base au niveau de ses structures de santé à l'ensemble des réfugiés présents sur son territoire". Dans le même sillage, le ministre a insisté sur "l'importance de créer un Centre international de vaccination et de lutte contre les maladies tropicales en Algérie, qui fournira des services de santé de base (vaccination et traitement des maladies tropicales), en particulier au profit des pays du Sahel". A ce titre, la Représentante de l'OIM a évoqué "la possibilité pour l'OIM de fournir un soutien logistique et médical et de mettre à disposition son expertise pour endiguer la propagation des maladies infectieuses chez les réfugiés et réduire les risques de transmission", assurant que "l'organisation est prête à renforcer la coopération dans les domaines de la santé".

UNIVERSITÉ D'ALGER 3

14 nouvelles spécialités à double compétence ou à double diplôme

L'Université d'Alger 3 a recensé, en prévision de la rentrée universitaire (2025-2026), 14 nouvelles spécialités à double compétence ou à double diplôme avec inscription nationale, représentant ainsi "une réalisation qualitative confirmant sa position pionnière", indique, mardi, un communiqué de l'Université. "A la suite de la publication de la nouvelle circulaire ministérielle relative aux préinscriptions et à l'orientation des nouveaux bacheliers pour la prochaine année universitaire, l'Université d'Alger 3 s'est distinguée par sa capacité à attirer des étudiants de tout le territoire national, en enregistrant, à elle seule, 14 nouvelles spécialités à double compétence ou à double diplôme avec inscription nationale", précise la même source.

Cette performance est qualifiée par l'université, de "réalisation qualitative", d'autant plus que "le total des spécialités à double diplôme proposées par les établissements de l'enseignement supérieur en Algérie s'élève à 16 spécialités à double compétence et à 24 spécialités à double diplôme". Cette réalisation "exceptionnelle" vient témoigner de "la qualité des programmes de formation dispensés par l'Université d'Alger 3 et sa réputation d'excellence ainsi que sa volonté de retrouver son rôle historique en tant qu'"+université-mère+", ajoute la même source. L'Université d'Alger 3 "avance à pas sûrs pour passer à une université de quatrième génération, traduisant ainsi son engagement en faveur de l'innovation et de l'amélioration continue dans l'enseignement supérieur", en plus de "la dynamique notable qu'elle connaît dans le cadre de la stratégie de la réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Algérie", précise le communiqué.

ANP

Mise en échec de tentatives d'introduction de plus de 3 quintaux de kif

Des tentatives d'introduction de plus de trois (3) quintaux de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, lors d'opérations exécutées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 9 au 16 juillet en cours, indique mercredi un bilan opérationnel de l'ANP. "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 9 au 16 juillet 2025, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanentes de nos Forces Armées, à travers l'ensemble du territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, 43 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 3 quintaux et 93 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 54,77 kilogrammes de cocaïne ont été saisis en 4e Région militaire, ainsi que 320.430 comprimés psychotropes, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires".

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

AVEC UNE HAUSSE DE 18 % DES IDE EN 2024

L'Algérie gagne en attractivité

Le rapport 2025 de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), intitulé « L'investissement mondial dans l'économie numérique », met en lumière la dynamique ascendante des investissements directs étrangers (IDE) vers l'Algérie, contrastant avec la tendance mondiale à la baisse. Selon ce document, les flux d'IDE à destination de l'Algérie ont atteint 1,43 milliard de dollars en 2024, soit une hausse de 18 % par rapport à 2023.

Par Mourad A.

Dans un environnement mondial marqué par l'instabilité économique et les tensions géopolitiques croissantes, l'Algérie fait ainsi figure d'exception positive. Cette performance est d'autant plus remarquable qu'elle intervient dans un contexte de ralentissement global, les IDE mondiaux ayant chuté de 11 % la même année. Ce signal fort reflète les effets tangibles des réformes engagées par les autorités algériennes et la confiance renouvelée des investisseurs dans le marché national.

La CNUCED attribue ce regain d'attractivité à plusieurs leviers stratégiques. En premier lieu, la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'investissement a permis de clarifier le cadre juridique et d'assurer une stabilité réglementaire propice à l'implantation d'investisseurs étrangers. Ce texte, salué pour sa lisibilité, renforce la prévisibilité nécessaire à tout projet d'investissement à moyen ou long terme. En parallèle, la volonté politique affirmée d'attirer les capitaux étrangers, notamment à travers l'action de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), illustre l'engagement de l'État à améliorer durablement le climat des affaires. Cette orientation s'inscrit dans une stratégie globale de diversification de l'économie, visant à développer des secteurs hors hydrocarbures, tels que l'industrie manufacturière, l'agriculture, le tourisme et les énergies renouvelables. Le rapport souligne également la modernisation des infrastructures logistiques, qui favorise la fluidité des échanges et renforce l'attractivité du territoire. Ports, réseaux de transport et interconnexions énergétiques figurent parmi les chantiers structurants facilitant l'implantation des entreprises et l'exportation de leurs productions. À cela s'ajoute la position géographique stratégique de l'Algérie, au carrefour de l'Afrique, de l'Europe et de la Méditerranée, ainsi que son implication dans des cadres d'intégration régionale comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Dans un contexte où l'Afrique a vu ses IDE bondir de 75 % notamment grâce à un méga-projet en Égypte, l'Algérie s'inscrit dans cette dynamique continentale. Même en excluant ce projet exceptionnel, le continent africain a enregistré une hausse réelle de 12 % des IDE en 2024, dont l'Algérie figure parmi les bénéficiaires notables. Bien qu'elle ne figure pas encore parmi les 20 premiers pays récipiendaires d'IDE au niveau mondial, elle se distingue par une progression régulière et durable, en particulier dans les secteurs stratégiques de l'énergie, des télécommunications et des services. Par ailleurs, la digitalisation des procédures d'investissement, à travers la mise en place de la plateforme numérique de l'investisseur, a été saluée par la CNUCED comme une avancée vers un écosystème plus efficace, transparent et compétitif.

Toutefois, comme de nombreux pays africains, l'Algérie reste confrontée à plusieurs défis structurels dans ce domaine, notamment une infrastructure numérique insuffisante, une gouvernance des données à renforcer, et un besoin accru en compétences numériques. Le rapport recommande ainsi d'aligner les politiques numériques sur les priorités industrielles et économiques, afin de capter davantage d'investissements à forte valeur ajoutée.

À l'horizon 2025, les perspectives d'IDE restent incertaines en raison du ralentissement de la croissance mondiale (révisée à 2,8 %), des tensions commerciales et des risques géopolitiques. Cependant, la montée en puissance de l'économie numérique et la restructuration des chaînes de valeur régionales offrent de nouvelles opportunités.

L'Algérie dispose de nombreux atouts pour en tirer parti, à condition de poursuivre ses efforts en matière de modernisation, de gouvernance économique et de visibilité auprès des investisseurs internationaux. Le rapport 2025 de la CNUCED dresse un constat encourageant pour l'Algérie : des résultats solides, une trajectoire ascendante, et des fondations robustes pour bâtir une économie plus résiliente, plus diversifiée et pleinement intégrée dans les flux d'investissement mondiaux.

Le défi à venir consiste désormais à accélérer les réformes et les transformations engagées, afin que l'Algérie passe du statut de récipiendaire prometteur à celui d'acteur clé de la nouvelle géographie mondiale de l'investissement.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

La rentrée sociale, la saison estivale et l'AEP au menu

Par Sirine R.

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers prioritaires et stratégiques.

En effet, selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion a été consacrée, dans un premier point, à l'évaluation de l'exploitation des stations de dessalement réalisées dans le cadre du programme national complémentaire initié par le Président de la République. Les quatre stations actuellement en service, en attendant la mise en marche de celle de Béjaïa, augmentent progressivement leur production et devraient atteindre une capacité de 300 000 litres/jour. Une production supplémentaire de 1,5 million de litres/jour sera mise à la disposition de l'Algérienne des Eaux (ADE), ce qui permettra d'améliorer la distribution de l'eau aux ménages.

Lors de cette réunion, il a également été question de l'état d'avancement des opérations de raccordement secondaire destinées à améliorer l'alimentation en eau potable au profit des populations des différentes wilayas. Par ailleurs, et en prévision de la rentrée sociale 2025-2026, le Gouvernement a entendu une communication sur les préparatifs de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session d'octobre 2025). Cette présentation a porté sur les mesures prises afin d'assurer un démarrage optimal de la nouvelle saison, notamment l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du marché du travail et le renforcement de l'encadrement pédagogique.

Dans le même contexte, le Gouvernement a entendu une communication sur les mesures prises pour garantir la disponibilité des articles scolaires et des produits de large consommation, à des prix abordables pour l'ensemble des citoyens, en prévision de la rentrée sociale 2025-2026.

Par ailleurs, un rapport d'étape sur l'état d'avancement de la campagne moissons-battages 2025 a été présenté, mettant en avant les principaux indicateurs relatifs aux moyens mobilisés pour sa réussite et les résultats satisfaisants enregistrés, notamment dans les wilayas du Sud.

Le Gouvernement a également passé en revue les préparatifs en cours pour la campagne des labours et des semailles 2025-2026, ainsi que les mesures adoptées pour atteindre les objectifs stratégiques fixés par le Président de la République en matière de sécurité alimentaire.

Enfin, le Gouvernement a suivi le déroulement de la saison estivale et examiné la mise en œuvre des différentes mesures prises dans le cadre des plans d'aménagement, en vue d'assurer le confort des estivants, notamment en ce qui concerne le renforcement de la sécurité sur les plages autorisées à la baignade.

SELON UN RAPPORT D'UN INSTITUT AMÉRICAIN

Alger, un partenaire stratégique pour Washington

Synthèse R E.

Dans une série de mémorandums récemment publiés, l'Institut de Washington pour la politique du Proche-Orient (Washington Institute for Near East Policy) met en lumière le rôle croissant de l'Algérie dans les priorités stratégiques des États-Unis en Afrique du Nord et au-delà.

Ces notes politiques soulignent la valeur que représente l'Algérie comme allié sécuritaire, énergétique et diplomatique pour les États-Unis, dans un contexte régional marqué par des tensions persistantes, des menaces transnationales et une compétition géopolitique accrue.

L'Institut souligne d'abord que l'Algérie bénéficie d'une réputation fiable, ce qui en fait un partenaire sécuritaire majeur pour les États-Unis dans une région de plus en plus instable. Washington, précise le rapport, a déjà amorcé un investissement stratégique dans le renforcement de ses relations bilatérales avec Alger, tandis que les autorités algériennes manifestent une volonté claire de renforcer ces liens, notamment dans les domaines sécuritaires, économiques et culturels.

L'analyse met aussi l'accent sur le poids énergétique de l'Algérie, classée parmi les plus grands producteurs d'hydrocarbures d'Afrique, et sa position stratégique en Méditerranée, au carrefour des routes maritimes commerciales. Des éléments qui, selon l'Institut, font de l'Algérie un partenaire de poids pour les États-Unis, notamment dans une conjoncture mondiale marquée par la volatilité des marchés énergétiques et les besoins croissants en diversification des approvisionnements.

L'Algérie est également saluée pour sa grande expérience dans la lutte contre le terrorisme.

Elle joue un rôle clé dans les programmes de sécurité et de lutte antiterroriste de l'Union africaine, et continue d'abriter le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT).

Ce positionnement, selon les experts américains, confère à l'Algérie un statut de pivot régional dans la lutte contre les menaces transfrontalières, en particulier au Sahel.

Le rapport note également les efforts de l'Algérie dans des domaines sensibles aux yeux de Washington. Il évoque notamment les politiques inclusives et non discriminatoires adoptées à l'égard des migrants en provenance d'Afrique subsaharienne, sous l'impulsion du président Abdelmadjid Tebboune et les efforts reconnus par le Département d'État américain pour se conformer aux normes internationales dans la lutte contre la traite des êtres humains et les crimes transnationaux.

Sur le plan culturel et éducatif, l'Institut salue l'élargissement de l'enseignement de la langue anglaise comme seconde langue dans les écoles algériennes, estimant qu'il s'agit d'un levier prometteur pour la coopération bilatérale. Il recommande aux États-Unis d'augmenter le financement des programmes éducatifs en Algérie, dans le cadre d'un rapprochement durable entre les deux sociétés.

Enfin, l'Institut de Washington conclut que le renforcement de la coopération sécuritaire et antiterroriste avec l'Algérie demeurera une priorité américaine, tout en ouvrant la voie à de nouvelles opportunités pour les entreprises américaines désireuses d'investir dans un pays riche en ressources et en potentiel humain.

SEAAL

Maintien de la certification ISO 9001 et renouvellement de l'accréditation du Laboratoire central

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé, mardi dans un communique, le maintien pour la quatorzième année consécutive, de sa certification de conformité au système de management de la qualité (ISO 9001), ainsi que le renouvellement, pour la dixième année, de l'accréditation de son Laboratoire central selon la norme ISO 17025, et ce à l'issue d'audits concluants menés par l'Organisme de certification et d'évaluation de la conformité (VERA Conformité), et l'Organisme algérien d'accréditation (ALGERAC)". Ces audits, menés les 13 et 14 juillet en cours et les 23 et 24 avril derniers, n'avaient relevé aucune non-conformité, ce qui témoigne de l'engagement de la SEAAL à améliorer la performance du service public de l'eau et de l'assainissement conformément aux plus hauts standards internationaux, précise la même source. L'accréditation du Laboratoire central couvre 43 paramètres physico-chimiques et microbiologiques liés à l'eau potable et aux eaux usées, incluant les opérations de prélèvement et de mesures sur site. Dans le cadre de sa vision future, la SEAAL aspire à développer un système de management intégré à travers l'obtention de certifications de conformité de sept nouvelles normes ISO, incluant notamment la performance environnementale et sociale, la lutte contre la corruption ainsi que la sécurité professionnelle, selon la même source.

BANQUE DE DÉVELOPPEMENT SHELTER AFRIQUE -BAD

Signature d'un mémorandum d'entente à Alger

Un mémorandum d'entente, a été signé mardi à Alger entre la Banque de développement Shelter Afrique (ShafDB) et la Banque africaine de développement (BAD), pour relever les défis relatifs au logement et au développement urbain sur le continent africain. Le mémorandum d'entente a été signé, en marge des travaux de la 44e Assemblée générale (AG) de la ShafDB, organisée à Alger du 15 au 17 juillet, sous le thème "L'autonomie et la souveraineté dans l'industrie du logement en Afrique : opportunités et défis". Le mémorandum d'entente a été signé par le Directeur général de la Banque de développement ShafDB, M. Thierno-Habib Hann, et le responsable des directeurs de la gestion des portefeuilles à la BAD, M. Dennis Ansah's, en présence de la présidente du Conseil d'administration de la banque "Shelter Afrique", Mme Chii Akporji et du secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Said Attia. Ce mémorandum vise à renforcer la coopération entre les deux parties pour répondre aux préoccupations de l'habitat et du développement urbain en Afrique, dans un cadre qui repose sur la bonne gouvernance. Le mémorandum couvre plusieurs domaines, notamment le soutien aux réformes qui aident les gouvernements à faciliter les politiques foncières, notamment en ce qui concerne les permis fonciers et les cadres réglementaires, la promotion de projets de logements intelligents et respectueux de l'environnement à travers l'intégration de sources d'énergie renouvelable et l'utilisation de matériaux de construction résistants aux risques, et l'assistance technique pour la préparation de projets finançables dans les villes africaines. Le mémorandum porte sur la recherche de mécanismes de financement et d'investissement innovés comme les Fonds de financement du logement urbain, les mécanismes de partage des risques et les plateformes numériques pour la mobilisation des capitaux, et sur le développement de programmes de formation communs pour construire les capacités des intervenants dans la chaine des valeurs du secteur de l'habitat. Dans son allocution lors de la cérémonie de signature, M. Hann a affirmé que ce mémorandum reflétait la confiance de la BAD en "ShafDB" et le rôle clé dont cette dernière sera investie à l'avenir, exprimant la volonté de son établissement à concrétiser ce partenariat et à permettre aux pays membres d'en profiter. De son côté, M. Ansah's a souligné que le lancement effectif de la coopération entre les deux entreprises s'est fait via les deux principales initiatives, en l'occurrence le Fonds de développement urbain et municipal pour lequel une enveloppe de l'ordre de 500 000 dollars a été allouée à titre de financement technique et le programme de logements pour les travailleurs, parrainé par les deux entreprises.

USINE FIAT D'ORAN

Les travaux d'extension ont atteint 85%

Stellantis El Djazaïr a annoncé, mercredi, dans un communiqué, que les travaux d'extension de son site industriel de Tafraoui (Oran) ont atteint un taux d'avancement de 85%, avec l'installation des équipements des unités de ferrage et de peinture. "Stellantis El Djazaïr franchit une nouvelle étape dans le développement de son site industriel de Tafraoui, avec l'atteinte d'un taux d'avancement de 85% des travaux d'extension CKD (Complete Knocked Down), grâce à l'installation, désormais finalisée, des équipements des unités de ferrage et de peinture", a-t-il précisé. Selon le communiqué, cette progression, "en ligne avec le calendrier initial" marque "une phase clé du projet industriel de Stellantis en Algérie, fondé sur une montée en puissance progressive des capacités de production et d'intégration de l'usine Fiat". L'extension du site industriel est accompagné par ailleurs d'un "vaste programme de recrutement, de formation et de certification des ressources humaines algériennes, déployé en partenariat avec les institutions académiques et les centres de formation professionnelle", a fait savoir la même source. Le constructeur a assuré, également, que des centaines de techniciens, ingénieurs et opérateurs sont déjà mobilisés et formés aux standards industriels du groupe, ce qui illustre, a-t-il mentionné, "la volonté de Stellantis de bâtir une filière automobile durable, compétente et ancrée dans le tissu économique algérien". Dans ce contexte, Stellantis El Djazaïr a réaffirmé "son engagement en faveur de la souveraineté industrielle, de l'emploi qualifié et de la création de valeur en Algérie, tout en poursuivant son ambition de faire du site de Tafraoui un hub stratégique pour la production automobile dans la région Afrique et Moyen-Orient".

SONELGAZ

Un nouveau pic record de consommation d'électricité enregistré mardi

Le groupe Sonelgaz par le biais de sa filiale "Sonelgaz - Transport et Opérateur système", a enregistré, mardi à 13:56, un nouveau pic record de consommation nationale d'énergie électrique atteignant 19.994 mégawatts, indique un communiqué du groupe. "Ce pic est dû à la canicule enregistrée dans plusieurs wilayas du pays, accompagnée de niveaux élevés d'humidité notamment au niveau du littoral et des régions de l'intérieur du pays", précise la même source. "Il s'agit du deuxième pic enregistré durant cette semaine, ce qui reflète la pression énorme sur le réseau national d'électricité en raison des conditions climatiques exceptionnelles", ajoute le communiqué. En dépit de la forte demande enregistrée, Sonelgaz affirme continuer à satisfaire la demande nationale efficacement tout en poursuivant l'exportation d'électricité vers la Tunisie, sans interruption, ce qui traduit la résilience et la stabilité du système d'électricité national".

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	426,00	NC	0,00	0,36	0,98	8,22	7,04	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	BDL	1 372,00	NC	0,00	-4,19	-2,98	8,82	5,67	0	0,00
BIOPHARM	BIO	2 450,00	NC	0,00	0,00	3,72	7,35	7,35	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2300,00	0,00	0,00	1,32	12,10	5,43	12015	27 634 500,00
EGH El Aurassi	AUR	400,00	NC	0,00	0,00	-0,38	5,06	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-1,87	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة الفلاحة و التنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 14 جويلية 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 14 Juillet 2025

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	60	68	53	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	74	89	60	الطماطم		
	Oignon sec	40	48	33	البصل الجاف		
	Ail vert	429	495	364	الثوم الخضراء		
	Carotte	94	105	83	الجزر		
	Navet	101	113	89	لفت		
	Poivron	96	110	83	الفلفل الاخضر		
	Piment	119	137	101	الفلفل الحار		
	Courgette	82	94	70	الكوسة		
	Haricot vert	244	266	222	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	96	108	84	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	378	453	304	التفاح المحلي	فواكه طازجة	
	Datte	588	718	457	التمر		
	Banane	429	441	415	الموز		
	Melon	105	122	88	البطيخ الاصفر		
	Pastèque	68	80	56	البطيخ الاحمر		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1773	1902	1645	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	336	349	323	الدجاج		
	Œufs (Unité)	15	16	14	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)		

RELANCE DU CONSEIL DE LA CONCURRENCE

Garantir l'accès aux jeunes entrepreneurs et aux PME

Après quatre années d'inactivité, le Conseil de la concurrence a été officiellement relancé par décret présidentiel en date du 18 avril 2025. Cette réactivation intervient dans un contexte de mutations économiques profondes en Algérie, marqué par l'émergence de jeunes start-up, de PME innovantes et de nouveaux modèles de marché. L'enjeu est clair : garantir à ces nouveaux acteurs un accès équitable et sécurisé aux marchés, face aux pratiques anticoncurrentielles susceptibles de freiner leur développement.

Par Mourad A.

Lors de son intervention à la télévision algérienne, le professeur Ahmed Dekhnissa, président du Conseil de la concurrence, a affirmé que « la concurrence n'est pas une option, c'est un droit. Et notre mission est de veiller à ce qu'aucun jeune entrepreneur ou PME ne soit exclu de l'arène économique par des pratiques abusives ».
Doté désormais de prérogatives renforcées, le Conseil de la concurrence peut sanctionner les ententes illicites, les abus de position dominante et bloquer les concentrations économiques dépassant 40 % de parts de marché. Il agit pour prévenir la formation de monopoles ou de cartels qui freinent la libre entrée sur le marché. « Nous avons aujourd'hui un cadre juridique conforme aux standards internationaux. Mais le défi, c'est sa mise en œuvre effective. Notre Conseil fonctionne avec une séparation stricte entre instruction et décision, ce qui garantit l'objectivité de nos jugements », a précisé Dekhnissa. Ce cadre permet d'intervenir rapidement dans les secteurs sensibles comme le numérique, le commerce électronique ou l'innovation technologique, où les jeunes entreprises algériennes font face à des géants du marché parfois tentés de verrouiller l'accès par des stratégies d'exclusion.
Le Conseil dispose d'une instance d'enquête indépendante, dont les rapporteurs mènent des investigations poussées, à la manière de juges d'instruction, en coordination avec les ministères du Commerce, de l'Industrie, des Finances, ainsi qu'avec les autorités de régulation sectorielles. « Nos rapporteurs enquêtent sur les ententes et les abus de position dominante avec des outils juridiques solides. Nous nous attaquons à toute forme de verrouillage du marché qui empêcherait un jeune opérateur d'émerger », a insisté le président.
L'exemple du dossier Siemens/Sumitomo, impliquant des pratiques de concentration suspectes, montre que les enjeux concurrentiels peuvent avoir des répercussions internationales. D'autres marchés émergents, notamment dans les plateformes numériques, font également l'objet d'une vigilance particulière. Dans un pays où l'esprit entrepreneurial est en plein essor, notamment chez les jeunes porteurs de projets, le Conseil agit pour préserver la diversité des acteurs économiques, condition essentielle à un développement inclusif. « La concurrence, ce n'est pas un concept abstrait. C'est ce qui garantit que chaque jeune porteur d'idée puisse tenter sa chance, sans être étouffé par des pratiques spéculatives ou par des barrières artificielles », a rappelé Dekhnissa. En luttant contre les abus, le Conseil favorise la transparence, l'innovation et la baisse des prix, au profit des entreprises naissantes et du consommateur final. Il veille à ce que les opportunités offertes par les réformes économiques ne soient pas accaparées par une minorité, mais ouvertes à tous.
Le Conseil de la concurrence agit dans une logique de gouvernance partagée, aux côtés des institutions publiques, des organisations professionnelles et des associations de consommateurs. Il rend des avis, recommandations et décisions exécutoires, tout en menant un travail pédagogique pour faire émerger une culture de la concurrence loyale. « Le rôle du Conseil est aussi de créer les conditions d'un écosystème sain où les jeunes entrepreneurs peuvent non seulement entrer, mais aussi grandir », a résumé Dekhnissa. En s'érigeant en rempart contre les distorsions du marché, le Conseil de la concurrence offre aux PME et aux jeunes pousses algériennes la garantie d'évoluer dans un environnement ouvert, transparent et équilibré. C'est un pas décisif pour bâtir une économie nationale moderne, inclusive et durable.

DÉVELOPPEMENT ET PROMOTION NUMÉRIQUES DES PRODUITS TOURISTIQUES

Signature d'un accord-cadre de coopération entre l'Algérie et la Chine

Par Réda Hadi

Un accord-cadre de coopération dans le domaine du développement et de la promotion numériques des produits et des services touristiques et hôteliers a été signé, mardi à Alger, entre le groupe Hôtellerie-Tourisme et Thermalisme (HTT) et la compagnie aérienne chinoise Xiamen Airlines (Xiamen Airline). La cérémonie de signature, qui s'est déroulée à l'hôtel "El Djazair", a été présidée par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi, en présence de membres du gouvernement, de cadres supérieurs de l'Etat et d'ambassadeurs accrédités en Algérie et ce, dans le cadre de la 24e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV 2025), qui s'est clôturée mardi.
La numérisation du secteur touristique en Algérie s'articule autour de plusieurs axes majeurs : la modernisation des services, l'amélioration de l'expérience client, et la promotion des destinations via des outils numériques. L'accent est mis sur la transformation numérique pour attirer une nouvelle génération de touristes connectés, tout en s'appuyant sur les orientations nationales en matière de modernisation des services publics et de simplification des démarches.
Aussi, l'Algérie mise sur la création d'une image de marque moderne, en utilisant le marketing digital, les collaborations avec des influenceurs, et des contenus multimédias pour attirer les touristes.
Cet accord intervient en appui de cette politique, puisque Mme Meddahi a affirmé, dans ce contexte, que la signature de cet accord-cadre avec la République populaire de Chine intervient en phase avec nos efforts et notre approche de numérisation du secteur touristique devenue un défi stratégique et ce, dans le cadre de la concrétisation de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la nécessité de généraliser la numérisation dans tous les secteurs, d'autant plus que le grand potentiel touristique de l'Algérie exige une promotion touristique numérique digne de sa réputation".
De plus des observateurs au faite de ce dossier estiment pour leurs parts que cet accord s'inscrit également, dans le cadre de la volonté continue qui anime les pouvoir publics à chaque occasion officielle de renforcer les relations de coopération entre les deux pays dans le domaine touristique, notamment à la faveur des excellentes relations algéro-chinoises.
Certains soulignent aussi, qu'outre les bonnes relations qui lient no deux pays, un marché de plus d'un milliard de personne n'est pas à négliger.
L'entente cordiale et profonde qui anime les deux pays ne peut donc que renforcer et ajouter au capital de la coopération fructueuse établie dans le domaine du tourisme avec le partenaire chinois, après les axes concrétisés avec ce dernier, sous la supervision des services du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.
En ce qui le concerne , l'ambassadeur chinois en Algérie, M. Dong Guangli, s'est félicité, pour sa part, du niveau des relations algéro-chinoises, à la lumière de la volonté des deux pays de les développer et de les promouvoir dans divers domaines, y compris les domaines culturel et touristique qui se veut, a-t-il dit, un catalyseur puissant et efficace pour développer l'économie des deux pays, au mieux de leurs intérêts communs.
Le diplomate chinois a également rappelé les atouts touristiques, culturels et patrimoniaux dont regorge l'Algérie, affirmant que le tourisme est étroitement lié à la culture.
Pour de cadres de ce ministère, l'opération de numérisation est parfaitement chronométrée pour un tourisme durable et inclusif et générant des emplois. Et de rappeler que le plan établi repose sur trois piliers essentiels. Le premier est la numérisation des services, qui vise à simplifier les démarches et à offrir une expérience utilisateur optimisée, en phase avec les attentes des voyageurs modernes. Le deuxième axe concerne la valorisation des atouts naturels et culturels du pays, afin de positionner l'Algérie comme une destination unique et attrayante sur le marché touristique mondial. Enfin, le troisième pilier est le soutien aux acteurs locaux, tels que les artisans, les restaurateurs et les guides touristiques, dans une approche durable et inclusive visant à dynamiser l'économie locale.
Grâce à cette vision globale, l'Algérie aspire à devenir une destination touristique de référence, alliant modernité, authenticité et développement durable. En s'appuyant sur cette feuille de route, le pays se donne les moyens de diversifier son économie et de transformer le secteur touristique en un moteur de développement durable et prospère.

TRANSPORTS

De nouvelles dispositions introduites aux règles de circulation routière

De nouvelles dispositions ont été apportées aux règles de la circulation routière en Algérie, notamment matière de conditions de mise en circulation des véhicules, de revente et d'immatriculation, ainsi que de définition des catégories de permis de conduire, les conditions d'obtention, en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel (JO) n 43. Il s'agit du décret exécutif n 25-169 du 22 juin 2025 modifiant et complétant le décret exécutif n 04-381 du 28 novembre 2004 fixant les règles de la circulation routière, signé par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui. Ce texte établit de nouvelles règles générales de la circulation routière notamment pour les motocycles et cyclomoteurs qui sont soumis au contrôle de conformité par l'administration des mines et à l'immatriculation établie selon les mêmes règles que celles prévues pour les véhicules automobiles. Ce type de véhicules, dotés d'une puissance maximale nette supérieure à 73,6 kilowatts, doivent être aussi équipés d'un système de freinage antiblocage (ABS). Le propriétaire d'un véhicule ou d'une remorque, dont le poids total autorisé est supérieur à 500 Kg, mis en circulation pour la première fois, est tenu de déposer auprès du wali de la wilaya de sa résidence une demande d'immatriculation accompagnée d'un dossier. Dans le cas où ces véhicules sont neufs, acquis auprès d'un concessionnaire ou d'un constructeur agréé, la demande d'immatriculation doit être accompagnée d'un récépissé de déclaration de mise en circulation provisoire. En cas de changement de propriétaire du véhicule ou de changement des données indiquées dans la carte d'immatriculation, le propriétaire doit déposer auprès du wali de la wilaya de sa résidence une demande de délivrance d'une nouvelle carte d'immatriculation qui indique, notamment le numéro d'immatriculation, les caractéristiques techniques du véhicule, les informations relatives à son propriétaire ainsi que l'adresse complète de ce dernier. L'expression "carte grise" citée dans l'ancien texte est remplacée désormais par "carte d'immatriculation".

ORAN

Plusieurs projets pour renforcer l'alimentation en électricité

La Direction de la société Sonelgaz à Oran a réalisé, durant les années 2024 et 2025, plusieurs investissements et projets visant à améliorer la qualité du service en matière d'alimentation en électricité, ont indiqué mardi les responsables de la direction.
Le Directeur régional de Sonelgaz à Oran, Tahar Bezzaghoud, a souligné lors d'une conférence de presse consacrée au bilan des activités et projets de l'entreprise durant cette période, que ces investissements et efforts soutenus visent à garantir un service énergétique stable et de qualité.
Il a précisé que les dépenses d'investissement de la société à Oran ont dépassé, depuis début 2024, les 3.395 millions de dinars.
De son côté, le Directeur de la distribution d'Es Senia, Mohamed Hadj Naas a indiqué lors de la même rencontre qu'un troisième transformateur 220/60 mégavolt-ampères (MVA) a été réalisé à la station de Misserghine, avec une capacité supplémentaire de 120 MVA.
Il a été procédé également à la mise en service de 41 postes électriques à moyenne et basse tension, ainsi qu'à la pose de 205 km de lignes électriques (moyenne et basse tension), à même d'améliorer l'alimentation en électricité.
Le même responsable a ajouté que 100% des zones éloignées programmées ont été raccordées à l'énergie, dont neuf zones à l'électricité et trente autres au réseau de gaz.
Pour sa part, le Directeur de la distribution d'Oran, Abdelhamid Sakaa a précisé que les indicateurs globaux montrent une avancée notable avec un taux de couverture en électricité atteignant 98,5% et 79% en gaz.
Il a indiqué que la wilaya a bénéficié de plusieurs projets de raccordement en électricité au profit des exploitations agricoles, des zones industrielles et des zones d'activités.

PROSPECTION DES EAUX SOUTERRAINES À ZBARBAR (BOUIRA)

Une délégation d'experts inspecte le projet

Une délégation composée du wali de Bouira, de cadres de l'Agence nationale des ressources hydriques (ANRH) et d'experts, a inspecté mardi le projet d'études géophysiques pour la réalisation de trois forages profonds à Zbarbar, à l'ouest de Bouira, destinés à renforcer l'alimentation en eau potable dans la région.

Comprenant notamment le wali Abdelkrim Laâmouri, le Directeur général de l'ANRH, Hocine Ben Moufouk ainsi que des experts et des professeurs de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), la délégation s'est rendue dans la commune de Zbarbar pour suivre de près les études lancées pour la réalisation de trois forages profonds visant à renforcer l'alimentation en eau potable.
Sur place, MM Laâmouri et Ben Moufouk ont insisté sur la nécessité pour les entreprises en charge de ce projet de respecter les délais de réalisation et les normes requises pour ce projet d'envergure, qui, une fois achevé, permettra de renforcer l'approvisionnement en eau potable des différentes localités de la commune de Zbarbar.
M. Laâmouri a réaffirmé l'engagement des collectivités locales à suivre et à accompagner ce projet de qualité, qui, s'est-il réjoui, "se réalise avec des compétences algériennes". Lancé depuis plusieurs semaines sur une instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ce projet consiste en l'exploitation des eaux souterraines que renferme la région montagneuse de Zbarbar.
Une enveloppe financière de l'ordre de 920 millions de DA a d'ailleurs été mobilisée pour concrétiser ce projet, prévoyant des forages de 1000 mètres linéaires, selon les détails fournis à l'APS par le Directeur de l'hydraulique par intérim, Nacer Belaid.
Le projet est toujours dans sa 1ère phase d'étude, et un montant de 19 millions de DA a été alloué pour réaliser ses études géophysiques de prospection, a fait savoir le même responsable.
En février 2024, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait ordonné la prise de dispositions exceptionnelles à Bouira pour entamer la prospection des eaux souterraines et lancer des opérations de forage de puits, en recourant aux techniques et équipements de pointe, dans la région de Zbarbar, rappelle-t-on.

BECHAR

Des opérations de développement au profit de la commune frontalière de Beni-Ounif

Des opérations de développement ont été retenues au profit de la commune frontalière de Beni-Ounif et des localités relevant de cette collectivité, située à 100 km au nord de Bechar, a-t-on appris des responsables de cette collectivité.
La commune de Beni-Ounif a bénéficié d'un programme de 160 logements publics locatifs (LPL), en cours de réalisation, a-t-on indiqué. En plus de ce projet d'habitat, la même collectivité a bénéficié de diverses autres opérations, dont des travaux d'aménagement urbain, la réhabilitation des réseaux d'assainissement, la restauration des établissements éducatifs, en plus de l'installation et de la rénovation de l'éclairage public au niveau de plusieurs cités urbaines et autres artères, a-t-on ajouté.
Le secteur local de l'éducation a, pour sa part, été renforcé par un nouveau collège, en cours de réalisation, a-t-on signalé. Dans la localité de Oued-Lakhdar, il est prévu prochainement la réception et la mise en service d'un nouveau bureau de poste, selon la même source. Au niveau de la localité de Fendi, en plus des travaux d'aménagement urbain réalisés, récemment, une cantine scolaire pouvant servir 50 repas par jour a été réceptionnée et équipée, en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2025/2026, ainsi qu'une salle de soins munie d'une ambulance médicalisée.
Ces opérations, s'inscrivent dans le cadre du programme communal de développement des exercices 2024 et 2025,

OUM EL BOUAGHI

Vers la régularisation des situations de plus de 14.000 hectares attribués dans le cadre de la révolution agraire

L'étude des dossiers de régulation des situations de 14.401 hectares de terres agricoles attribués dans le cadre de la révolution agraire sera "prochainement" engagée dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a-t-on appris mardi auprès du directeur de wilaya de l'Office des terres agricoles, Khaled Mechekane.
Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a précisé qu'une liste de 494 attributaires d'arrêtés de wilaya individuels et collectifs de terres agricoles dans le cadre de la révolution agraire a été établie en vue d'étudier leurs dossiers et établir des actes de concession pour les exploitants effectifs.
M. Mechekane a ajouté que la régularisation de ces situations est effectuée par une commission de wilaya chargée de l'assainissement du foncier et présidée par le wali, Benabdallah Chaïb Eddour dans le cadre de la circulaire interministérielle n 2 du 1 juin 2025 relative à l'assainissement du foncier agricole relevant du domaine privé de l'Etat.
Le même responsable a souligné que la régularisation du foncier agricole dans le cadre de cette circulaire et la remise des actes de concession aux bénéficiaires leur permettront de bénéficier des programmes de soutien et d'investissement tracés par l'Etat ainsi que d'autres avantages.

NAÂMA

1,2 milliard de dinars pour la protection de Aïn Sefra contre les inondations

Une enveloppe financière de 1,2 milliard de dinars a été allouée pour le lancement de la première phase du programme d'urgence visant à protéger la région de Aïn Sefra, dans la wilaya de Naâma, contre les risques d'inondations, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya.
Cette dotation budgétaire permettra de lancer des projets de protection de la ville de Aïn-Sefra contre les inondations, selon la même source, indiquant qu'il s'agit de la première tranche financée par le ministère de l'Hydraulique dans le cadre d'un programme d'urgence destiné à concrétiser des solutions durables face aux risques d'inondations auxquels sont exposées la ville de Aïn Sefra ainsi que les zones avoisinantes, Moghrar, Djeniene-Bourezg et Sfissifa notamment.
A l'occasion une présentation technique de l'étude de protection de la région de Aïn Sefra contre les inondations, a été assurée par M. Derdour Abdessamed, représentant d'un groupement de bureaux d'études composé de trois entreprises publiques, et réalisée en coordination avec l'Agence spatiale algérienne (ASAL). A l'issue de cette présentation, le wali de Naâma, Lounès Bouzegza, a affirmé que l'Etat prendra en charge l'ensemble des opérations nécessaires pour protéger cette région contre les inondations, ajoutant que les travaux concerneront tous les sites menacés.
Cette étude technique prévoit plusieurs actions, notamment la mise en place de stations d'alerte précoce contre les crues, la construction de retenues collinaires et de petits barrages, l'aménagement des voies d'écoulement des eaux pluviales depuis les hauteurs vers les bassins naturels, ainsi que des campagnes de reboisement le long des oueds.
Au cours de la même séance, le chef de l'exécutif local a également écouté les propositions des membres de l'association du quartier "1er- Novembre" du centre-ville de Aïn Sefra concernant la réalisation de structures de services et l'aménagement du quartier.
Il a assuré que "toutes les insuffisances recensées seront prises en charge progressivement", a-t-on fait savoir de même source.

L'Europe doit apprendre à s'adapter aux chaleurs extrêmes

Ma récente visite sur les magnifiques îles grecques de Corfou et de Paxos m'a montré une fois de plus qu'il était vain de planifier des vacances à la recherche des mois un peu plus frais du début de l'été. Les habitants n'ont cessé de répéter qu'il faisait anormalement chaud pour le début du mois de juin, avec des températures atteignant 34 degrés Celsius, soit bien plus que ce qu'une simple recherche sur Internet suggère pour cette période de l'année.

Par Yossi Mekelberg (*)

En fait, le terme "hors saison" est devenu redondant, car c'est la nouvelle normalité. Et il ne s'agit plus seulement du sud de l'Europe : L'Europe du Nord connaît également des périodes de chaleur extrêmes et prolongées. Si vous avez regardé le tennis à Wimbledon à la télévision, ne vous laissez pas tromper par l'herbe verte et luxuriante de ses courts, car elle est exceptionnelle et bien loin des hectares jaunes et blanchis des célèbres parcs publics de Londres.

Les thermomètres ne mentent pas. Ils indiquent que la température moyenne à la surface de la Terre en 2024 était la plus chaude jamais enregistrée, soit environ 1,55 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Et tout porte à croire que ce record indésirable pourrait être à nouveau battu en 2025. Si la nécessité de lutter contre le réchauffement climatique pour le bien de l'humanité devrait désormais être incontestable, la question se pose également de savoir comment rendre les étés plus supportables pour les villes européennes qui ne sont pas adaptées à un climat aussi chaud.

Nombre d'entre elles, en particulier dans le nord, ont été construites pour se protéger des grands froids ou, dans le processus de modernisation et d'urbanisation, ont ignoré l'impact des vastes étendues de pavés en béton et des espaces urbains densément construits. L'un des grands défis auxquels nous sommes confrontés est de nous adapter aux nouvelles conditions plus chaudes sans exacerber le réchauffement climatique par l'installation massive de systèmes de climatisation, ce qui semble être une tendance croissante.

Une vague de chaleur en Europe était autrefois une véritable rareté, un phénomène qui passait en quelques jours et ne se reproduisait pas pendant des années. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. En Espagne, une température record de 46°C a été enregistrée le mois dernier et les températures restent généralement plus élevées. À Londres, les températures peuvent rester autour de 30°C pendant des semaines, alors que la pluie est rare.

La première étape pour s'adapter à cette nouvelle situation est donc de reconnaître que c'est à cela que ressembleront les étés dans un avenir prévisible. Il est donc nécessaire de prendre des mesures pour contrer cette tendance, non seulement parce qu'elle est désagréable ou inconfortable, mais aussi parce qu'elle affecte notre qualité de vie et notre santé. Elle peut même mettre notre vie en danger, en particulier celle des citoyens les plus vulnérables - on l'a déjà qualifiée de "tueur silencieux".

On estime que la vague de chaleur du mois de juin a tué 2 300 personnes dans 12 grandes villes européennes en l'espace de 10 jours - et 1 500 de ces décès sont attribués par les scientifiques à la crise du changement climatique. L'impact des fortes chaleurs va toutefois au-delà des risques pour la santé, car il affecte le fonctionnement quotidien de l'être humain, notamment ses performances cognitives et physiques, et nuit à la qualité du sommeil ; il ne doit donc pas être pris à la légère.

La solution immédiate a été d'installer davantage d'air conditionné, comme cela a déjà été fait dans près de 90 % des maisons aux États-Unis, contre seulement 20 % en Europe, principalement dans le sud. Dans les îles britanniques, en Allemagne et dans les pays nordiques, seule une fraction des maisons est climatisée. Il s'agit d'un marché en pleine expansion, mais il doit être accompagné d'un avertissement sévère. Bien qu'ils puissent apporter un soulagement instantané à la chaleur, la forte consommation d'électricité qui en découle et le fait que les climatiseurs ne font que renvoyer l'air chaud dans l'environnement exacerbent le changement climatique et contribuent à la montée en flèche des températures estivales.

Si la solution évidente pour prévenir les futures vagues de chaleur est de contenir et d'inverser le changement climatique, les villes doivent envisager des solutions à plus court terme, même si celles-ci n'apportent que des réponses partielles. Il existe, par exemple, un large consensus sur le fait que le développement d'espaces verts et ouverts, la plantation d'arbres, ont un double effet sur la lutte contre la pollution. De même, ces espaces ouverts permettent d'atténuer la chaleur dans les villes densément construites.

Selon le Centre britannique pour l'écologie et l'hydrologie, les jardins botaniques peuvent refroidir l'air de la ville d'environ 5 °C pendant les vagues de chaleur, les parcs et les zones humides réduisant également de manière significative les températures de l'air. Cependant, l'accélération de la modernisation et de l'urbanisation a entraîné le recul des grandes zones vertes et leur remplacement par des immeubles de grande hauteur qui attirent plus de monde et, avec eux, plus de pollution.

Les chaussées jouent également un rôle dans le réchauffement des villes en raison des matériaux qui les composent, de leur couleur et de leur pouvoir réfléchissant. L'utilisation de moins de béton et de plus de pierre naturelle, qui absorbe moins de chaleur, est utile. Plusieurs villes d'Australie et du Canada identifient également de vastes zones où le pavage doit être supprimé, ce qui permet d'utiliser davantage de plantes et de terre pour rafraîchir les zones urbaines.

Les autorités municipales réagissent déjà en proposant des idées créatives. Par exemple, Barcelone a installé quelque 400 abris esthétiques où les gens peuvent se rafraîchir gratuitement, ce qui ajoute à l'attrait de la ville pour les habitants et les touristes. L'organisation non gouvernementale Climate Adapt encourage la construction, la réparation et l'entretien de fontaines pour boire et se rafraîchir, ainsi que le rafraîchissement par les jets d'eau des fontaines et d'autres installations aquatiques récréatives, telles que les aires de jeux et les parcs à jets d'eau.

La plupart des villes européennes ont été construites le long de rivières ou de lacs et, après des décennies de négligence et de pollution, des efforts sont déployés pour les assainir, ce qui pourrait constituer une autre source de soulagement de la chaleur. À Paris, la Seine a été rouverte aux nageurs, leur permettant de faire trempette dans le célèbre cours d'eau de la capitale française pour la première fois depuis plus d'un siècle, bien que son nettoyage ait coûté plus d'un milliard d'euros (1,1 milliard de dollars) et qu'elle ait été rendue apte à accueillir les compétitions olympiques l'année dernière.

Se cacher sous un auvent bien conçu ou se baigner dans la pataugeoire d'un parc sont des moyens d'atténuer les effets des vagues de chaleur insupportables qui deviennent de plus en plus fréquentes. Les étés de plus en plus chauds qui, au-delà du simple désagrément, sont devenus nocifs pour la santé, sont un autre avertissement que, au milieu d'un agenda national et international très chargé, la question la plus cruciale pour la survie de l'humanité et de la planète a été mise à l'écart, au détriment de l'une et de l'autre.

Si nous ne prenons pas les mesures nécessaires, dans un avenir lointain, les mesures parcellaires, aussi importantes et réconfortantes soient-elles, n'auront plus aucun sens. En attendant, n'oubliez pas d'appliquer votre crème solaire, d'emporter une bouteille d'eau et de vous baigner dans une rivière fraîche près de chez vous.

(*) Professeur de relations internationales et membre associé du programme Mena à Chatham House. X: @YMekelberg

Source : Arabnews.com-édition 16 juillet 2025

TUNISIE

Nouvelles tarifications autoroutières

Le ministère du Transport a officiellement mis à jour les tarifs interurbains dans plusieurs zones stratégiques du territoire tunisien. Cette nouvelle tarification, entrée en vigueur le 16 juillet 2025, concerne trois catégories de classes – I, II et III – et impacte directement les trajets reliant notamment Hammam Lif, Grombalia, Bouficha, Lebkhissa, Sousse, Herqla et l'aéroport. Ces tarifs ont été fixés en vertu d'un arrêté ministériel publié dans le Journal Officiel de la République Tunisienne, suspendant ainsi temporairement les articles 3 et 4 du décret n°2263 du 4 décembre 1996.

IRAK

Trois champs pétrolifères touchés par des attaques de drones au Kurdistan

Longtemps en proie à des conflits, l'Irak est fréquemment confronté à des attaques de ce type, souvent liées à des luttes d'influence par procuration entre l'Iran, les États-Unis et leur allié Israël. Trois champs pétrolifères de la région autonome du Kurdistan, dans le nord de l'Irak, ont été touchés ce mercredi matin par des attaques de drones chargés d'explosifs, ont indiqué les forces kurdes, au lendemain d'une attaque similaire ayant entraîné l'interruption des activités d'un champ pétrolifère. Ces dernières semaines, l'Irak a été le théâtre d'une série d'attaques de drones et de roquettes non revendiquées. Celles de mercredi portent à cinq le nombre de champs pétrolifères touchés au Kurdistan en l'espace d'une semaine. «À 06H00 et 06H15 (03H00 et 03H15 GMT), deux drones chargés d'explosifs ont attaqué» le champ pétrolifère de Pechkabir, exploité par le groupe pétrolier norvégien DNO, et à 07H00 (04H00 GMT), un drone similaire a frappé le champ de Tawke, dans le district de Zakho, ont indiqué les services de lutte contre le terrorisme du Kurdistan. Une autre attaque à 07H14 (04H14 GMT) a visé un champ pétrolifère géré par les États-Unis dans la province de Dohuk. Aucune victime n'a été signalée.

EGYPTE

Les PME et les femmes ciblées par un nouveau prêt de 100 millions $ de la BERD

La banque multilatérale basée à Londres soutient l'accès au crédit des femmes et des PME égyptiennes à travers Banque Misr. Cette opération marque une étape importante dans la coopération entre la BERD et le secteur financier égyptien.

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a accordé un prêt de 100 millions $ à Banque Misr, l'une des principales banques publiques d'Egypte, le vendredi 11 juillet 2025. Ce financement, lié aux objectifs de développement durable, est destiné à renforcer l'accès au crédit pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), notamment celles dirigées ou détenues par des femmes, et à financer des projets ayant un impact environnemental.

Les MPME jouent un rôle important dans l'économie égyptienne. Elles représentent environ 98 % des entreprises du pays et contribuent à plus de 40 % du produit intérieur brut (PIB). Elles emploient aussi une grande partie de la main-d'œuvre dans le secteur privé. Cependant, elles rencontrent des difficultés pour accéder au financement. Les principales raisons sont l'absence de garanties, le manque d'informations sur les produits bancaires, et la lourdeur administrative. Ce prêt vise à faciliter leur accès au crédit.

Des mesures ciblées pour les femmes entrepreneures

Une autre priorité de ce financement est le soutien aux entreprises dirigées par des femmes. En Egypte, l'accès au crédit reste limité pour les femmes, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. Le prêt accordé à Banque Misr vise aussi à améliorer la disponibilité de prêts pour des femmes entrepreneures. L'institution dispose déjà d'un programme d'appui ciblant des PME dirigées par des femmes, comportant des conseils et un accompagnement pour le développement de leurs activités. Ce nouveau programme ambitionne donc de favoriser une plus grande inclusion financière.

En outre, il s'inscrit dans la stratégie de transition verte soutenue par la BERD en Egypte. Il renforcera l'activité de prêts verts et durables de Banque Misr, tout en accentuant les capacités de la banque en matière de finance durable.

Un partenariat de long terme avec la BERD

Banque Misr collabore avec la BERD depuis 2017. Elle a déjà obtenu plusieurs lignes de financement pour appuyer les PME, le commerce et les projets verts. Le nouveau prêt marque une étape dans le renforcement de la coopération entre les deux institutions.

Depuis le début de ses opérations en Egypte en 2012, la BERD a investi plus de 13,3 milliards d'euros (15,5 millions $) dans 202 projets, selon ses données arrêtées au 31 mai 2025. Près de 61 % de ces fonds ont été dirigés vers le secteur privé. A l'échelle mondiale, la BERD a consacré 9,7 milliards d'euros à des projets ciblant l'économie verte en 2024 contre 6,5 milliards en 2023. Cela représente 58 % du total des financements, dépassant ainsi son objectif de consacrer au moins 50 % de ses investissements annuels à la transition vers une économie verte.

MAURITANIE

Le délestage à Nouakchott révèle les fragilités structurelles du secteur

Malgré un potentiel élevé en énergies renouvelables et en gaz naturel, la Mauritanie fait toujours face à des contraintes pour assurer un accès fiable et durable à l'électricité, comme le rappellent les coupures actuelles à Nouakchott. Nouakchott connait depuis plusieurs semaines des délestages électriques prolongés. Pour de nombreux habitants et travailleurs qui ne peuvent pas se procurer des groupes électrogènes, la situation est compliquée, avec des retards de production et des baisses de revenus. La précarité énergétique reste ainsi une réalité pour beaucoup de Mauritaniens. Ces perturbations récurrentes mettent en lumière un écart persistant entre les ambitions affichées par le Pacte national de l'énergie et les contraintes opérationnelles. Selon ce document élaboré dans le cadre de l'initiative Mission300, la Société Mauritanienne d'Electricité (SOMELEC) absorbe en moyenne 2% du PIB chaque année en transferts publics — un pic de 3,2% en 2019 — pour couvrir notamment un réseau fragmenté, vieillissant et peu rentable. En 2023, la production globale a atteint environ 1,66 TWh pour une puissance installée de 615 MW, mais seulement 520 MW étaient réellement disponibles alors que la capitale concentre une grande part de la consommation nationale. Interrogée par Le360, la SOMELEC invoque « des travaux non coordonnés » pour expliquer les coupures. Mais les causes dépassent ce seul argument technique. Pertes technico-commerciales élevées (près de 30% en cumulé), réseaux urbains sous-dimensionnés, dépendance persistante aux hydrocarbures importés, etc. Autant de facteurs qui font souligner au ministre de l'Économie Sid Ahmed Ould Bouh, cité par l'agence d'information locale Saharamedias, « l'incapacité de l'offre à répondre à la demande » et « la dominance de l'électricité fossile dans le mix ». Pourtant, les promesses du Pacte national de l'énergie sont ambitieuses. Faire passer le taux d'accès de 55% à 100% d'ici 2030, porter la part des énergies renouvelables à 70% et multiplier la capacité installée par 1,66. Avec un potentiel solaire et éolien considérable, la Mauritanie pourrait réduire sa vulnérabilité et ses coûts structurels. Mais pour les habitants de Nouakchott, ces objectifs restent encore lointains face à l'urgence de garantir un service continu.

Le défi dépasse donc la seule construction de nouvelles centrales. Il implique une modernisation du réseau de distribution, une meilleure coordination des travaux et une réduction drastique des pertes techniques et commerciales. Sans cela, le fardeau financier de la SOMELEC continuera d'alourdir le budget public, malgré les engagements ambitieux fixés dans le cadre de la Mission300.

POUR PROMOUVOIR LA GOUVERNANCE ET L'INNOVATION

L'Arabie saoudite et le Koweït établissent un partenariat en matière d'IA

L'Arabie saoudite et le Koweït ont franchi une étape importante dans le renforcement de la collaboration régionale en matière de gouvernance et d'innovation dans le domaine de l'intelligence artificielle en formant un partenariat stratégique axé sur l'avancement des normes, de la recherche et du développement responsable dans le domaine de l'intelligence artificielle des objets.

L'Association de gouvernance de l'intelligence artificielle du Royaume, qui opère sous la supervision technique de l'Autorité saoudienne des données et de l'intelligence artificielle, a signé un protocole d'accord avec l'Association de l'intelligence artificielle des objets du Koweït.

L'accord vise à renforcer la coopération sur les normes de gouvernance de l'IA, à promouvoir l'échange de connaissances, à soutenir la recherche scientifique et à stimuler l'innovation dans le secteur émergent de l'AIoT. Un rapport du Boston Consulting Group publié en avril a mis en évidence la priorité stratégique accordée par la région du Golfe à l'IA, notant que tous les pays du CCG ont lancé des stratégies nationales pour favoriser la diversification économique et la transformation numérique. Le mémorandum a été signé par la présidente de l'AIGA, Dhabia bint Ahmed Al-Buainain, et le cheikh Mohammed bin Ahmed Al-Sabah.

Dans un post sur X, Al-Buainain a déclaré : "L'accord découle d'une vision commune visant à renforcer la coopération régionale en matière d'intelligence artificielle et de sa gouvernance, et à établir des partenariats stratégiques qui font progresser les politiques et les applications responsables et innovantes en matière d'IA dans l'ensemble des États du Golfe."

Selon le rapport du BCG, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite sont à la pointe du développement et de l'adoption des infrastructures, tandis qu'Oman et le Koweït s'efforcent d'étendre leurs capacités grâce à des partenariats mondiaux. Toutefois, l'étude souligne qu'en dépit d'investissements importants de la part des États, des défis subsistent en matière de financement du secteur privé, de résultats de la recherche et de développement des talents, ce qui entrave la capacité de la région à exploiter pleinement le potentiel de l'IA.

Comme le rapporte l'agence de presse saoudienne, l'accord marque le premier protocole d'entente international de l'AIGA, soulignant son intention de jouer un rôle régional plus large dans la gouvernance responsable des technologies de pointe.

Le partenariat souligne l'engagement des deux associations à soutenir les initiatives régionales, à renforcer les cadres de gouvernance et à favoriser l'échange d'expertise. Il s'aligne également sur les objectifs nationaux et régionaux visant à développer des économies fondées sur la connaissance et alimentées par les technologies émergentes.

AFRIQUE

Les recettes d'exportation de fruits ont quintuplé entre 2003 et 2023

En Afrique, la production fruitière reste principalement orientée vers la consommation locale, contribuant à l'apport en micronutriments et à la diversification alimentaire des populations. Toutefois, on note une croissance significative des exportations depuis quelques années.

Entre 2003 et 2023, les recettes tirées des exportations de fruits par les pays africains ont été multipliées par cinq, passant de 2,04 milliards $ à 10,03 milliards $, selon un rapport conjointement publié par la FAO et l'OCDE, le 15 juillet 2025. Cette performance traduit également une croissance annuelle moyenne de 8,28 % des recettes générées par le continent grâce à ses expéditions de fruits sur deux décennies.
Intitulé « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2025-2034 », ce rapport précise que les exportations de fruits en Afrique concernent principalement les agrumes et le raisin de table, en raison de leur valeur unitaire plus élevée sur les marchés extérieurs.

L'Afrique du Sud et... les autres

Avec 4,35 milliards $ de recettes en 2023, l'Afrique du Sud reste le premier exportateur de fruits du continent, concentrant à elle seule près de 44 % des recettes d'exportations réalisées sur le continent cette année-là. L'industrie sud-africaine a quadruplé ses recettes depuis 2003, principalement grâce à la filière agrumes qui produit et commercialise l'orange, la mandarine, le citron et le pamplemousse.
Il convient de noter que le pays est le premier exportateur africain d'agrumes et le deuxième à l'échelle mondiale après l'Espagne. En termes d'importance sur le segment des exportations de fruits, la filière agrumes est suivie par les raisins de table, les pommes et les poires.
Avec sa performance en 2023, l'industrie sud-africaine a réalisé près du double des recettes d'exportation de fruits de l'Égypte (2,46 milliards $), qui occupe la deuxième place parmi les exportateurs africains de fruits, devant le Maroc, qui termine sur la troisième marche du podium avec 1,65 milliard $ de recettes.
Au total, ces trois pays auront engrangé 8,45 milliards $, soit 82 % des expéditions africaines de fruits en valeur en 2023. À ce trio de tête s'ajoutent la Tunisie (296 millions $) et la Côte d'Ivoire (258 millions $).

Une croissance appelée à se poursuivre dans les prochaines années

D'après les projections établies par la FAO et l'OCDE, l'Afrique du Sud devrait continuer à tirer profit de la progression de la demande au Proche-Orient, notamment en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, ainsi que sur les marchés d'Extrême-Orient au cours des années à venir. Parallèlement le Maroc et l'Égypte, leaders en Afrique du Nord, pourraient capitaliser sur leur situation géographique pour « satisfaire la demande d'importations des marchés européens, qui est en hausse ».

TRIPLEMENT DES CAPACITÉS RENOUVELABLES D'ICI 2030

L'Afrique avance trop lentement

Alors que le monde s'est engagé à tripler ses capacités énergétiques renouvelables d'ici 2030, la dynamique actuelle reste insuffisante et creuse les écarts entre régions. Pour l'Afrique, accélérer le déploiement de solutions solaires et éoliennes est vitale pour enfin rendre l'accès universel possible.
Malgré une hausse historique des capacités énergétiques renouvelables en 2024 avec une augmentation de 582 GW, le dernier rapport « Renewable Energy Statistics 2025 » de l'IRENA montre que le rythme mondial reste insuffisant pour tripler la capacité d'ici 2030, un objectif fixé lors de la COP28. Le monde progresse vite, mais pas encore assez, et l'Afrique encore moins.
D'après l'IRENA, la capacité mondiale est passée de 3860 GW en 2023 à 4442 GW en 2024, soit une hausse record de 15,1%. Pourtant, à ce rythme, la planète atteindrait 10,3 TW en 2030, en deçà de l'objectif des 11,2 TW. L'agence prévient qu'il faudrait maintenir une croissance moyenne de 16,6% par an pour combler cet écart.
Du côté africain, le contraste est encore plus marqué. La capacité renouvelable est passée de 65 GW à 69,9 GW en un an, soit une progression de 7,2%, deux fois moins rapide que la moyenne mondiale. En conséquence, l'Afrique ne représente que 1,57% de la capacité mondiale en 2024. À titre de comparaison, l'Asie capte 71% des nouvelles installations, un leadership tiré par le solaire, ressource dont l'Afrique dispose pourtant abondamment.
Le rapport de l'AIE « COP28 Tripling Renewable Capacity Pledge » rappelle l'ampleur de l'effort nécessaire. L'Afrique subsaharienne seulement devra atteindre 166 GW de capacités renouvelables installées d'ici 2030, ce qui implique de multiplier par 3,2 sa base actuelle. À ce rythme, cette région du monde risque donc de rester à la traîne, compromettant non seulement sa part dans la transition mondiale, mais surtout sa capacité à réduire le déficit électrique.
En effet, près de 565 millions de personnes restent encore privées d'accès à l'électricité rien qu'en Afrique subsaharienne selon la Banque mondiale. Pour combler ce retard, le déploiement de solutions renouvelables, notamment le solaire décentralisé, apparaît comme un levier indispensable.
Tripler la capacité renouvelable mondiale d'ici 2030 constitue bien plus qu'un engagement chiffré. C'est une condition indispensable pour limiter le réchauffement climatique, renforcer la sécurité énergétique et générer des emplois durables. Pour l'Afrique, l'enjeu encore plus crucial au regard de sa vulnérabilité climatique et la nécessité pour elle de résorber son déficit électrique. Sans un sursaut concret et coordonné, cette ambition collective restera hors de portée et la transition énergétique mondiale ne pourra être véritablement juste et inclusive.

URANIUM

Pioneer poursuit son offensive africaine avec le projet botswanais Botsalano

Selon les estimations officielles, le sous-sol africain renferme environ 20% des réserves mondiales d'uranium. Alors que l'intérêt pour le combustible nucléaire s'accroît de plus en plus en raison de la transition énergétique, le continent est au cœur des convoitises. Pioneer Lithium a annoncé l'obtention d'un permis d'exploration d'uranium sur le périmètre du projet Botsalano au Botswana. Une acquisition qui permet à cette compagnie minière canadienne d'accélérer sa percée dans le secteur uranifère africain, où elle détient également d'autres permis de prospection.
Pas plus tard que le mercredi 9 juillet, Pioneer a en effet annoncé l'acquisition du projet Gaobis en Namibie, un pays dans lequel elle explore déjà le projet Warmbad. Selon les détails fournis, Botsalano affiche une superficie de 815 km2, le long de la frontière avec l'Afrique du Sud. En comparaison, le projet Gaobis s'étend sur un domaine de 350 km2, alors que Warmbad couvre un périmètre 271 km2. « L'ajout du projet Botsalano enrichit le portefeuille croissant de projets d'uranium de Pioneer et renforce l'objectif de Pioneer de devenir un fournisseur mondial de minéraux essentiels à la transition mondiale vers une alimentation électrique durable à faibles émissions de carbone », a expliqué Michael Beven, PDG de la compagnie. Ces acquisitions s'inscrivent en effet dans un contexte de regain d'intérêt pour le nucléaire. Alors que les grandes puissances entendent augmenter leur capacité installée d'énergie nucléaire conformément aux engagements pris lors du COP28 en 2023, la demande d'uranium est aussi appelée à croître. Selon la World Nuclear Association (WNA), elle devrait augmenter de 28% entre 2023 et 2030, puis de 51% entre 2031 et 2040.
L'Afrique, qui renferme selon les estimations 20% des réserves mondiales, bénéficie ainsi d'un intérêt croissant d'investisseurs comme Pioneer. Les acquisitions de cette dernière se localisent d'ailleurs dans des zones stratégiques comme la Namibie, premier pays producteur du continent et troisième à l'échelle mondiale. Le Botswana est également au cœur des dynamiques, abritant notamment le gisement Letlhakane (Lotus Resources) capable de livrer 3 millions de livres d'uranium par an sur 10 ans.
La concrétisation des ambitions africaines de Pioneer dépendra toutefois de l'avancée des travaux d'exploration prévus sur ses différents projets. De la découverte d'un éventuel gisement à la réalisation d'études prouvant le potentiel commercial de ses ressources, plusieurs années peuvent encore s'écouler. En attendant, la société veut déjà lancer les hostilités, avec un programme de terrain d'ores et déjà prévu à Botsalano.

MARCHÉS EN ASIE

Tokyo fait du surplace, entre élection et menaces douanières

La Bourse de Tokyo fait du surplace mercredi 16 juillet, fébrile à l'approche d'élections nationales cruciales et de la date butoir des surtaxes douanières américaines, les autres Bourses d'Asie hésitant quant à elles entre replis et hausses prudentes - peu convaincues par l'accord annoncé par Donald Trump avec l'Indonésie.

Vers 02h00 GMT à la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei cédait 0,04% à 39.658 points et l'indice élargi Topix reculait de 0,29% à 2.817 points. Ailleurs en Asie, la Bourse de Séoul abandonnait 0,52% et celle de Sydney glissait de 0,73%, mais Taïpei grimpait de 0,60%.
Les marchés restent nerveux à l'approche de la date limite du 1er août à laquelle doivent s'appliquer d'onéreuses surtaxes douanières américaines visant de nombreux pays d'Asie, à moins que des accords commerciaux ne soient conclus d'ici là. «On arrive au moment critique. Trump maintiendra-t-il ses droits de douane? La stagflation américaine commencera-t-elle à se faire sentir ? Il faut rester prudent», commentaient les analystes de la banque japonaise Nomura. «Bien que ces nouveaux taux (promis au 1er août) dépassent les attentes, nous pensons que la réaction relativement modérée des marchés financiers est justifiée, car l'écart par rapport aux anticipations est cette fois bien plus faible.»
Le président américain Donald Trump a par ailleurs annoncé mardi être parvenu à un accord commercial avec l'Indonésie, dont les produits entrant aux États-Unis seraient taxés à hauteur de 19%. C'est le deuxième accord commercial conclu par Washington en Asie après le Vietnam.
La Bourse de Tokyo avait de son côté une autre source entretenant la nervosité: des élections à la chambre haute du Parlement japonais dimanche, que le gouvernement conservateur du Premier ministre Shigeru Ishiba aborde en mauvaise posture. «Alors que l'inflation, notamment le renchérissement des prix du riz, pèse sur les budgets des ménages et sur sa cote de popularité, le PLD au pouvoir compte sur la volonté réformiste du ministre de l'Agriculture pour reconquérir les électeurs frustrés», commentent les analystes de la banque britannique Standard Chartered.

Dollar sans direction, pétrole raffermi

Le billet vert hésitait autour de l'équilibre (+0,01% à 148,90 yens pour un dollar vers 02H15 GMT), après avoir digéré la légère augmentation des prix à la consommation aux États-Unis. Cette dernière pourrait retarder les perspectives de baisse de taux de la Réserve fédérale (Fed). La devise japonaise reste elle sous pression à quelques jours des élections.
Le marché pétrolier, de son côté, tentait de rebondir après avoir été plombé ces deux derniers jours par l'absence de nouvelles sanctions de la part des États-Unis contre le pétrole russe ainsi que par les craintes d'une offre trop abondante. Vers 02h15 GMT, le baril de WTI américain gagnait 0,62% à 66,93 dollars et celui de Brent de la mer du Nord 0,41% à 68,99 dollars.

Chine solide et puces en fête, Nvidia rassure

L'indice hongkongais Hang Seng grimpait de 0,88% vers 02H00 GMT, et l'indice composite de Shenzhen gagnait 0,24%, dans un marché porté par la solide croissance économique chinoise annoncée la veille (+5,2% au deuxième trimestre, mieux qu'attendu) et rassuré par le revirement du géant américain des puces Nvidia. Nvidia a annoncé reprendre les ventes à la Chine d'un modèle de puces électroniques avancées pour l'intelligence artificielle (IA), avant un déplacement de son PDG Jensen Huang ce mercredi à Pékin.
«L'assouplissement des restrictions américaines sur les puces intervient dans un contexte de négociations commerciales plus larges avec la Chine (...) c'est positif pour les chaînes d'approvisionnement technologiques», observent les analystes d'UBS. «La reprise de certaines ventes de puces américaines en Chine renforcerait la demande mondiale déjà robuste», poursuivent-ils, tout en mettant en garde contre les surtaxes douanières américaines spécifiques que Donald Trump menace d'imposer aux semi-conducteurs.
Dans l'immédiat, certains titres liés aux puces bondissaient à Tokyo, à l'image de Disco (+1,72%) ou Tokyo Electron (+3,02%)

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN
Cours du : 15 Juillet 2025
Valeur : 17 Juillet 2025

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	129.8304	129.8454
1	EUR	EURO	151.7068	151.7503
1	GBP	POUND STERLING	174.5736	174.6173
100	JPY	JAPANESE YEN	87.8895	87.9056
1	CNY	CHINESE YUAN	18.0971	18.0997
1	CHF	SWISS FRANC	163.1240	163.2865
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	94.8290	94.8538
1	DKK	DANISH KRONE	20.3362	20.3401
1	SEK	SWEDISH KRONA	13.5061	13.5105
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.7991	12.8040
1	AED	UAE DIRHAM	35.3453	35.3523
1	SAR	SAUDI RIYAL	34.6168	34.6227
1	KWD	KUWAITI DINAR	424.9768	425.1650
1	TND	TUNISIAN DINAR	44.1309	44.5744
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	14.4022	14.4039
1	LYD	LIBYAN DINAR	23.8874	24.0103
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.2515	3.2616
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	177.7576	177.7576

BOURSE ZURICH

Le SMI attendu stable

La Bourse suisse devrait élaborer ses premiers échanges positifs mais timides mercredi, après une clôture dans le rouge la veille. L'attention des investisseurs reste retenue par l'évolution des négociations commerciales entre les Etats-Unis et ses partenaires commerciaux.
"Les marchés européens sont attendus en léger repli, pénalisés par les incertitudes liées aux politiques tarifaires américaines et au calendrier des baisses de taux de la Réserve fédérale (Fed)", estime John Plassard dans sa note matinale pour Cité Gestion. "La publication des chiffres d'inflation aux États-Unis a ravivé les doutes des investisseurs quant à une action rapide de Jerome Powell sur les taux directeurs."
La Bourse de New York a terminé en ordre dispersé mardi. L'indice Nasdaq, qui a profité de la montée de Nvidia, a gagné 0,18% atteignant un nouveau record à 20'677,80 points. L'indice élargi S&P 500 a perdu 0,40% et le Dow Jones a reculé de 0,98%.
Les places européennes ont plongé dans l'incertitude. La Bourse de Paris a terminé en baisse de 0,54%, Francfort a perdu 0,42%, Londres et Milan ont cédé 0,66%.
L'inflation en Grande-Bretagne et aux États-Unis ainsi que les prix à la production et la production industrielle sont attendus.
Vers 08h15, l'indice vedette SMI s'affichait en hausse de 0,13% à 11'916,43 points, après avoir clôturé mardi en baisse de 0,32%, selon les indications avant-Bourse compilées par la banque Julius Bär.
L'ensemble des valeurs vedette se préparait à ouvrir négativement, excepté Partners Group (+2,9%) et Richemont (+2,3%).
Le premier, spécialiste du placement sur les marchés privés, a vu sa masse sous gestion (AuM) s'établir à 174 milliards de dollars au premier semestre, en vive hausse sur un an.
Le second, géant du luxe, a continué à progresser au premier trimestre de son exercice décalé 2025/26, clos fin juin, avec un chiffre d'affaires de 5,4 milliards d'euros (5 milliards de francs suisses), en hausse de 3%.
La plus forte baisse revenait au géant bancaire UBS (-0,1%).
Les trois poids lourds, Nestlé, Novartis et le bon Roche reculaient de concert (-0,08%).
Sur le marché élargi, Belimo avançait de 1,4% avec Ypsomed. Dormakaba et Galderma se partageaient la seconde position avec 0,4% d'augmentation.

BOURSE DE PARIS

Prudence face à l'inflation américaine et au budget français

La Bourse de Paris évolue en léger repli mercredi, prudente au lendemain de la publication d'une inflation américaine en hausse et dont la trajectoire remet en question la possibilité que la banque centrale américaine (Fed) baisse ses taux directeurs prochainement.
Vers 10H25, l'indice vedette CAC 40 perdait 7,69 points (-0,10%) et s'établissait à 7.758,52 points. La veille, il a terminé en baisse de 41,96 points (-0,54%).
"Les craintes d'inflation alimentée par les droits de douane et la vigueur persistante des données sur le marché du travail (aux Etats-Unis, NDLR) repoussent les attentes de baisse des taux de la Fed. Celle-ci n'est pas attendue pour sa réunion de fin juillet – et pourrait même ne pas avoir lieu en septembre", a commenté Ipek Ozkardeskaya, analyste de Swissquote, dans une note.
L'inflation américaine, côté consommateurs, s'est élevée à 2,7% en juin sur un an, en accélération après 2,4% en mai, selon l'indice CPI publié mardi. Ces données "suggèrent que les hausses des droits de douane américains commencent à se faire sentir" aux Etats-Unis, selon Neil Wilson, analyste de Saxo Markets.
Sur le marché des changes, l'euro prenait 0,17% face au billet vert, à 1,1621 dollar pour un euro.
Sur le marché obligataire, le rendement de l'emprunt français à échéance 10 ans évoluait à 3,41%, stable par rapport à la clôture de mardi. Son équivalent allemand était à 2,72%, contre 2,71%.
"L'écart de taux entre la France et l'Allemagne reste pour l'instant stable", mais "si les discussions budgétaires tournent mal ou bloquent, cet écart pourrait rapidement s'élargir, et les dépenses militaires européennes devraient fortement augmenter", a noté Stephen Innes, gérant de SPI AM.
Le Premier ministre François Bayrou a présenté mardi une cure budgétaire draconienne de 43,8 milliards d'euros pour 2026, avec notamment la suppression de deux jours fériés et le gel des prestations sociales et des retraites. Ce projet a été immédiatement décrié par les oppositions qui menacent le gouvernement de censure.
L'objectif est de ramener le déficit public à 4,6% du produit intérieur brut (PIB) l'an prochain, contre 5,8% en 2024, le tout dans un contexte international inflammable qui a conduit le président Emmanuel Macron à demander une enveloppe additionnelle de 3,5 milliards d'euros pour la défense en 2026.

L'UE FACE À WASHINGTON

Un bras de fer commercial aux enjeux majeurs

Alors que les tensions commerciales entre l'Union européenne et les États-Unis s'intensifient, Bruxelles se trouve dans une position délicate.

La question des droits de douane, suspendus sans accord clair, menace d'entraîner des mesures fortes de la part de l'UE. Cette situation reflète un contexte complexe où les intérêts économiques et diplomatiques se croisent, obligeant les institutions européennes à réagir rapidement.

Un statu quo fragile sur les droits de douane

Depuis plusieurs mois, l'absence d'un accord définitif sur les droits de douane entre l'Union européenne et les États-Unis crée une incertitude grandissante. Les échanges commerciaux, essentiels aux deux économies, sont perturbés par cette situation qui pourrait dégénérer si aucune solution n'est trouvée.
Bruxelles a clairement indiqué qu'elle ne resterait pas passive face à ce blocage, laissant entendre qu'elle pourrait adopter des mesures importantes pour défendre ses intérêts économiques.

La pression sur l'UE pour une réponse ferme

Les responsables européens sont désormais sous pression pour agir. Le maintien des droits de douane suspendus est conditionné à des négociations qui peinent à avancer.
Cette impasse pousse l'UE à envisager des sanctions ou des ajustements tarifaires en réaction aux décisions américaines. La capacité de l'Union à manœuvrer dans ce contexte délicat sera déterminante pour préserver ses positions commerciales tout en évitant une escalade qui pourrait nuire à l'ensemble des partenaires.

Implications

Au-delà des relations bilatérales, cette affaire interroge la stratégie économique de l'Union européenne face à ses principaux partenaires mondiaux.
Elle met en lumière la nécessité pour Bruxelles de renforcer sa cohérence politique et sa capacité à imposer ses règles dans un environnement international souvent imprévisible. La gestion de ce dossier aura des répercussions sur la confiance des acteurs économiques et sur la crédibilité de l'UE dans les négociations commerciales futures.

COMMERCE

Donald Trump applique une taxe de 19% sur les produits indonésiens

L'administration Trump a conclu un accord commercial avec l'Indonésie, qui prévoit des droits de douane fixée à 19% pour les exportations indonésiennes vers les États-Unis, tandis que les produits américains importés sur l'archipel en seront exemptés.
Droits de douanes contre achats d'avions: le "deal" peut paraître déséquilibré, et pourtant...
Le président américain Donald Trump a annoncé mardi sur son réseau Truth Social être parvenu à un accord commercial avec l'Indonésie, qui pourrait permettre au pays d'Asie du Sud-Est d'éviter de se voir imposer des droits de douane au-delà du plancher de 10% imposé par Washington.
"Super accord, pour tous, tout juste obtenu avec l'Indonésie. J'ai négocié directement avec son très respecté président", a dans un premier temps posté Donald Trump, sans donner plus de détails sur la nature de l'accord signé.
Avant de quitter la Maison-Blanche, il a déclaré à la presse que l'archipel allait "donner (aux États-Unis, NDLR) un accès complet" à son marché intérieur, sans le moindre droit de douane, tandis que les produits indonésiens seront taxés à hauteur de 19% en entrant aux États-Unis.
Donald Trump a également souligné l'importance du cuivre produit par l'Indonésie, alors que le président américain veut mettre en place des droits de douane sectoriels sur ce métal.
Dans un nouveau message publié plus tard sur Truth Social, le président américain a précisé que l'accord prévoit notamment l'acquisition par l'Indonésie de cinquante avions du constructeur américain Boeing, notamment "beaucoup" de 777, le gros porteur bicouloir de l'avionneur.
L'Indonésie s'était engagée le 8 juillet à importer davantage de produits agricoles et de pétrole américains, afin de chercher à amadouer Washington en vue d'éviter une hausse trop brutale des droits de douane appliqués à ses produits.
Donald Trump avait en effet menacé Jakarta d'imposer une surtaxe douanière de 32% si aucun accord commercial n'était signé avant le 1er août.

ROYAUME UNI

Le gouvernement promet de déréguler la finance pour relancer la City

Alors que le gouvernement travailliste peine à relancer la croissance, la ministre britannique des Finances a promis au secteur financier de favoriser la prise de risque.
La ministre britannique des Finances, Rachel Reeves, a promis ce mardi 15 juillet aux banques et aux marchés de déréguler le secteur pour tenter de redonner du souffle à l'économie britannique et séduire les entreprises étrangères.
"Nous devons redoubler d'efforts pour placer le Royaume-Uni en tête de la course mondiale des entreprises financières", a résumé dans un communiqué Rachel Reeves, dont le gouvernement peine à concrétiser sa promesse de relancer la croissance.
La Chancelière de l'Echiquier, de son titre officiel, doit s'exprimer mardi soir lors d'un discours très attendu par les milieux financiers à Mansion House, la résidence officielle du lord-maire de la City de Londres, puissant centre financier britannique.
Sa position n'est pas nouvelle: Rachel Reeves avait déjà dit en novembre dernier, dans son premier "discours de Mansion House", vouloir favoriser la prise de risque dans les services financiers au Royaume-Uni, jugeant que la réglementation post-crise financière était "allée trop loin" et bridait la croissance. Les réformes dites "de Leeds" annoncées mardi vont dans le même sens. Le gouvernement compte notamment créer un service dédié pour "courtiser activement les sociétés de services financiers internationales", selon le communiqué, avec l'objectif de devenir "la destination numéro un des sociétés de services financiers d'ici 2035".

Contexte budgétaire difficile

Le Trésor et les régulateurs du secteur ont lancé mardi plusieurs autres chantiers de réforme, visant à autoriser les banques à prêter davantage aux particuliers pour un achat immobilier, à revenus équivalents, simplifier les règles d'introduction en Bourse ou encore assouplir le régime de responsabilité des hauts dirigeants.
Londres veut aussi réformer les règles qui séparent les activités de détail et d'investissement au sein d'une banque ("ring-fencing" ou cloisonnement). Et la banque d'Angleterre a annoncé un report d'un an, à 2028, de nouvelles règles durcissant les exigences de fonds propres des banques.
Mme Reeves est sous pression pour équilibrer les comptes du Royaume-Uni, après plusieurs revirements coûteux du gouvernement du Premier ministre Keir Starmer, qui a annulé des coupes dans les aides sociales après une fronde de sa propre majorité travailliste.
De nombreux économistes estiment que Mme Reeves, qui a promis une discipline "de fer" sur les finances publiques, n'aura d'autre choix que d'augmenter les impôts lors du prochain budget à l'automne.

BUDGET 2026

Le gouvernement français prévoit 29 milliards d'euros d'augmentation des dépenses publiques

Au lendemain des annonces de Bayrou, le gouvernement prévoit un total de dépenses publiques en 2026 de 1722 milliards d'euros, soit un «effort de modération de la dépense de l'ordre de 30 milliards d'euros».
Mardi 15 juillet, le premier ministre François Bayrou a annoncé son plan pour réaliser 43 milliards d'euros d'économie. Ce mercredi, le gouvernement prévoit un total de dépenses publiques en 2026 de 1722 milliards d'euros. Soit 29 milliards de plus que l'estimation de ces dépenses pour l'année 2025. C'est ce qu'indique un document intitulé «Plafonds de dépenses du projet de loi de finances pour 2026» consulté mercredi par l'AFP.
Selon le gouvernement, ce niveau correspond à «un effort de modération de la dépense de l'ordre de 30 milliards d'euros», car les dépenses publiques «progressent naturellement en raison, notamment, de la dynamique des dépenses de santé ou de l'augmentation de la charge de la dette».
Les dépenses publiques - qui rassemblent les dépenses de l'État, de la Sécurité sociale et des collectivités locales - se seraient établies à environ 1752 milliards d'euros «sans effort de notre part et en intégrant le nouvel effort de défense», annoncé par Emmanuel Macron dimanche dernier, précise le document.
Ce document, qui prévoit l'enveloppe budgétaire qui sera attribuée à chaque «mission» de l'État l'an prochain, envisage notamment une hausse des dépenses par rapport à 2025 de 6,7 milliards d'euros pour la mission défense, de 400 millions pour les «sécurités» et de 200 millions pour la justice et l'enseignement scolaire.
En revanche, il table sur une baisse de 1,7 milliard d'euros pour la mission «solidarité, insertion et égalité des chances» et de 1,3 milliard d'euros pour la mission «travail, emploi et administration des ministères sociaux». Le gouvernement envisage également 900 millions d'euros de baisse pour la mission «cohésion des territoires», de 700 millions pour l'«aide publique au développement» et de 200 millions pour «agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales».
La mission «écologie, développement et mobilité durables», dont le périmètre évoluera en 2026, sera revalorisée de 600 millions d'euros. Pour les autres missions, les enveloppes prévues sont proches de la stabilité. Le gouvernement entend également faire participer les collectivités territoriales «à l'effort de redressement des comptes publics à hauteur de 5,3 milliards d'euros.»

SELON SON CEO

Intel n'est plus dans le Top 10 des entreprises de semi-conducteurs

Le CEO d'Intel, Lip-Bu Tan, a expliqué aux employés lors d'une émission diffusée dans toute l'entreprise, que le fondeur n'était pas dans le Top 10 du secteur, avant d'annoncer d'importantes réductions de personnel.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces commentaires, obtenus par The Oregonian, le plus grand journal de Portland, où Intel a une forte présence historique et une main-d'œuvre considérables (entité datacenter), contrastent fortement avec l'optimisme enjoué de Pat Gelsinger, le précédent CEO de l'entreprise. « Il y a 20 ou 30 ans, nous étions vraiment le leader », aurait déclaré M. Lip-Bu Tan lors de cette diffusion interne destinée aux employés du monde entier. « Depuis, le monde a changé et nous ne faisons pas partie des 10 premières entreprises de semi-conducteurs ». Intel s'est refusé à tout commentaire. The Oregonian indique qu'un porte-parole a précisé que M. Tan faisait référence à la valeur marchande et non au leadership technologique, mais le sujet de la valeur n'a jamais été abordé au cours de la conversation de 20 minutes entre M. Tan et le journal. Néanmoins, s'il parlait de la valeur boursière, il n'avait pas tort. En octobre dernier, Dow Jones a remplacé Intel par Nvidia dans son indice Dow 30 des entreprises les plus performantes des États-Unis. Ce n'était pas une surprise : à l'époque, la capitalisation boursière d'Intel atteignait 99 milliards de dollars, alors que celle de Nvidia franchissait les 3 000 milliards de dollars. Aujourd'hui, ce dernier pèse 4 000 milliards de dollars, et la valorisation d'Intel est à peu près identique, à 102 milliards de dollars. Quant à AMD, laissée pour morte il y a dix ans, il vaut 230 milliards de dollars, soit plus de deux fois la valeur d'Intel.

La séance de questions-réponses s'est déroulée dans un contexte de licenciements dans l'ensemble de l'entreprise. Nommé en mars, M. Tan a presque immédiatement promis de céder et de réduire les actifs non essentiels. M. Gelsinger avait également commencé à se débarrasser des entités non rentables, mais il ne s'agissait que d'économies de bouts de chandelle. M. Tan a dit que les coupes seraient sévères. Outre l'abandon de produits, l'entreprise a externalisé le marketing et les relations avec les médias. (Pour la première fois en plus de 25 ans de suivi de l'entreprise, nous n'avons aucun contact interne chez Intel). Et nombreux sont ceux qui perdront leur emploi dans les semaines à venir. Jusqu'à présent, environ 500 personnes ont été licenciées dans l'Oregon et en Californie, mais beaucoup plus de réductions de personnel sont attendues : selon les rapports publiés, jusqu'à 20 % de l'ensemble du personnel pourrait disparaître, alors qu'Intel compte plus de 100 000 employés. M. Tan estime que l'entreprise est surdimensionnée et trop encombrée par des couches de management pour être réactive et sensible comme le sont AMD et Nvidia. « Le processus de prise de décision est si lent que personne ne prend de décision », aurait-il déclaré.

Trop tard pour l'IA dans les datacenters

L'IA est un sujet sur lequel le CEO a pris une décision, et il semble avoir décidé d'abandonner. « En ce qui concerne l'entrainement de l'IA, je pense qu'il est trop tard pour Intel », a estimé M. Tan, ajoutant que la position de Nvidia sur ce marché est tout simplement « trop forte ». Les ventes de son accélérateur IA Gaudi3 risquent de ne pas suffire. Au lieu de cela, Intel va se concentrer sur l'intelligence artificielle « périphérique », où les capacités IA sont apportées aux PC et autres appareils distants plutôt qu'aux gros processeurs IA dans les centres de données, comme le font Nvidia et AMD. « Selon moi, c'est un domaine qui est en train d'émerger, de gagner en importance et nous voulons nous assurer que nous pourrons y jouer un rôle », a ajouté M. Tan.

Des problèmes avec le processus 18A ?

Les GPU ne sont pas les seuls produits d'Intel à disparaître. Le 2 juillet, Reuters a avancé que le fondeur pourrait abandonner le processus de fabrication 18A pour ses clients fondeurs et passer directement au 14A. Si c'était le cas, ce serait un gros revers pour l'entreprise. Intel a fait un pari énorme en essayant de se transformer pour devenir leader de la fabrication en concurrence avec TSMC. C'est toute la stratégie de l'Intel Developer Forum (IDF) défendue par Pat Gelsinger et dont il a finalement payé le prix parce qu'elle a mis trop de temps à se concrétiser. Intel voulait s'attaquer à TSMC dans le domaine de la fabrication, ce qui représentait un changement de stratégie important. Pour attirer des entreprises comme Nvidia, Apple et Amazon Web Services, l'entreprise a misé sur le processus 18A, prévu pour la fin de l'année. Le fondeur serait déjà en train d'échantillonner le 18A. Par conséquent, si Intel parle de retarder la commercialisation du 18A en faveur du 14A, cela signifie qu'il y a un problème avec le 18A. Il se pourrait simplement que les rendements soient si faibles qu'Intel garde le 18A pour lui et espère que le 14A sera à la hauteur. La firme publiera ses résultats du deuxième trimestre le 24 juillet.

Pour renforcer la défense, le Pentagone mise sur Anthropic, Google, OpenAI et xAI

Les quatre principaux fournisseurs américains de solutions GenAI ont bénéficié de commandes du gouvernement fédéral pour améliorer la sécurité nationale.

Le Chief Digital and Artificial Intelligence Office (CDAO) du ministère américain de la Défense a annoncé lundi qu'il avait attribué des contrats, d'une valeur maximale de 200 millions de dollars chacun, à quatre grandes entreprises de GenAI afin de développer les capacités d'IA nécessaires pour assurer des besoins « critiques de sécurité nationale ». Selon le CDAO, les contrats avec Anthropic, Google, OpenAI et xAI permettront « au département de la Défense de tirer parti de la technologie et du talent des entreprises américaines d'IA d'avant-garde pour développer des flux de travail d'IA par agent dans divers domaines qui font partie de ses missions ». Pour le département de la Défense, les entreprises d'IA pionnières sont celles qui « dirigent le développement des modèles et des technologies d'IA les plus avancés, mènent des recherches approfondies sur l'utilisation de l'IA précurseur et sont à l'avant-garde des efforts visant à traiter les avantages et les risques potentiels des technologies d'IA novatrices ».

Le CDAO fournit également un accès aux modèles GenAI des quatre entreprises pour une utilisation générale dans plusieurs départements de la défense, y compris le Secrétariat à la Défense (Office of the Secretary of Defense, OSD), et fournira un accès plus large par le biais de modèles d'IA intégrés dans les données d'entreprise et les plateformes d'IA du département de la Défense (Department of Defense, DoD). Elle s'associe par ailleurs à l'Administration des services généraux (General Services Administration, GSA) pour mettre les technologies d'IA à la disposition du gouvernement américain dans son ensemble, tout en visant à contrôler les coûts de production de l'IA et les ressources de calcul nécessaires grâce à une puissance d'achat combinée. « L'adoption de l'IA transforme la capacité du département de la Défense à soutenir nos combattants et à maintenir un avantage stratégique sur nos adversaires », a déclaré Doug Matty, Chief Digital and AI Officer, dans un communiqué. « L'utilisation de solutions disponibles sur le marché dans le cadre d'une approche intégrée des capacités accélérera l'utilisation de l'IA avancée dans le cadre des tâches essentielles de notre mission commune dans le domaine de la guerre, ainsi que dans les systèmes de renseignement, d'affaires et d'information de l'entreprise. »

Accélérer le déploiement de la GenAI

Pour Erik Avakian, conseiller technique chez Info-Tech Research Group et ancien RSSI du Commonwealth de Pennsylvanie, ce qui est intéressant dans cette démarche, c'est l'aspect accéléré et l'approche du département de la Défense. « Au lieu de s'appuyer uniquement sur le processus d'acquisition traditionnel, plus lent, qui a été largement considéré comme un

obstacle au changement technologique au niveau de l'administration, des collectivités locales et du gouvernement fédéral, ils exploitent directement l'agilité du marché commercial. Le rythme incroyable de l'évolution de l'IA, et de ces entreprises elles-mêmes, est extrêmement rapide. Avec cette annonce, il est clair que le Pentagone veut suivre ce rythme rapide pour conserver une longueur d'avance sur le plan stratégique. » Celui-ci fait toutefois remarquer que cette approche comporte des risques. « La lenteur habituelle du processus d'acquisition du gouvernement laisse le temps d'évaluer la technologie et les fournisseurs, et certains des modèles choisis ont connu de graves difficultés par le passé. Des processus de gouvernance solides et des garde-fous éthiques doivent être mis en place pour atténuer les risques », a-t-il pointé.

Il n'en reste pas moins que, selon lui, « du point de vue des capacités, l'initiative est audacieuse ». Ainsi, « plutôt que d'essayer de tout construire en interne ou de s'appuyer uniquement sur des fournisseurs traditionnels, ils font appel aux meilleurs du secteur privé pour tester et mettre à l'échelle ce qui fonctionne réellement. Si cette démarche est bien menée, elle pourrait contribuer à moderniser des secteurs de l'administration qui ont souvent des décennies de retard. Dans l'ensemble, je pense donc que cette initiative va dans la bonne direction. Son succès (et celui d'autres initiatives) dépendra de la manière dont l'équilibre entre l'innovation et la surveillance de la gouvernance sera géré et exécuté », a-t-il estimé. Dans une annonce distincte, xAI a dévoilé aujourd'hui Grok for Government, une suite de produits destinés aux clients de l'administration fédérale américaine, des États, des collectivités locales et de la sécurité nationale. En plus des offres commerciales de l'entreprise, cette suite comprend des modèles personnalisés, une assistance supplémentaire, des applications personnalisées alimentées par l'IA et comprendra bientôt des modèles dans des environnements classifiés et d'autres environnements restreints.

MERCEDES CLA SHOOTING BRAKE (2025)

Le premier break électrique de Stuttgart

Après la version Coupé (4 portes), Mercedes-Benz dévoile la version Shooting Brake de sa nouvelle CLA. La formule reste inchangée : un style suggestif, plus d'espace et un soupçon de sportivité. Mais avec une autonomie électrique record.

Très prisée la Mercedes CLA Shooting brake aura donc droit à une descendance... électrique (en attendant les hybrides ?) étroitement dérivée du coupé quatre portes présenté récemment. Mais que savons-nous déjà de cette Mercedes CLA Shooting Break sous tension ?

Design & dimensions

Le concept n'a pas changé : on retrouve un break de chasse compact signé Mercedes-Benz, qui grandit de 35 mm pour atteindre 4,72 m. L'idée initiale est de proposer un break sexy à une clientèle plus jeune. La forme privilégiant la fonction, la CLA Shooting Brake n'a jamais été le break le plus pratique de l'histoire de la marque, mais les concepteurs ont dit avoir soigné les aspects pratiques avec cette troisième génération.

Habitacle & coffre

Le coffre derrière la banquette perd un peu de capacité par rapport à la génération sortante, proposant 455 à 1290 litres (respectivement - 30 et – 60 litres), mais sur les versions électriques, un frunk de 101 litres compense. Le toit allongé et les portes arrière élargies rendent le Shooting Brake plus familial que le Coupé 4 portes, avec davantage d'espace pour la tête et les jambes. Par rapport à la génération précédente, l'empattement progresse de 61 mm. Les rails de toit sont de série — parfaits pour les grandes vacances. Mais l'élément fort de cet habitacle reste le toit panoramique électrochrome, intégrant un ciel étoilé rétroéclairé : 158 étoiles s'illuminent dans différentes couleurs… pour qui aime les ambiances façon boîte de nuit.

Intelligence de bord

Mercedes-Benz met en avant sa nouvelle intelligence embarquée, développée à grands frais, qui deviendra le standard des futurs modèles. Ce système d'exploitation, baptisé MB.OS et connecté au cloud, permet des mises à jour à distance régulières. Il anime surtout le vaste nouvel écran MBUX Superscreen, qui se compose en fait de trois écrans, si vous choisissez l'option écran passager). L'interface s'appuie sur le moteur graphique Unity et intègre ChatGPT, Google Gemini et Bing pour une assistance vocale très avancée.
Le conducteur profite d'une navigation prédictive via Google Maps, avec gestion optimisée de la recharge. Une IA dite « empathique » serait même capable de dialoguer et de mémoriser vos préférences. Une caméra selfie est intégrée au Superscreen, tout comme des ports USB-C de 100 W.

Moteurs & performances

Deux déclinaisons ouvrent le bal : la 250+ (272 ch, propulsion) et la 350 4MATIC (354 ch, transmission intégrale). La première abat le 0 à 100 km/h en 6,8 s, la seconde en 5,0 s. Les deux sont limitées à 210 km/h, pas mal pour une électrique.
L'un des atouts de la nouvelle plateforme CLA réside dans sa boîte de vitesses à deux rapports — un choix généralement réservé aux sportives électriques — qui optimise le rendement énergétique. Le premier rapport assure un couple instantané à bas régime pour des accélérations franches ; le second réduit la consommation sur autoroute.
La récupération d'énergie est assurée par un système one-box capable de générer jusqu'à 200 kW. Si l'électrique est la star, une version hybride 48 V avec boîte 8 rapports et mode électrique urbain fera son apparition début 2026.
Les nouvelles CLA et CLA Shooting Brake séduisent déjà les gestionnaires de flottes et les « gros rouleurs ».
Sous sa carrosserie aguicheuse, on retrouve une batterie de 85 kWh et une architecture 800 volts annonçant des records : autonomie jusqu'à 761 km (WLTP) grâce à une consommation annoncée entre 12,7 et 15,7 kWh/100 km selon la version et une récupération de courant de 310 km d'autonomie en… 10 minutes, grâce au chargeur rapide intégré de 320 kW.
Bref : cette voiture électrique a été pensée pour les rouleurs intensifs empruntant régulièrement l'autoroute.

Prix

Au moment d'écrire ces lignes, Mercedes-Benz n'avait pas encore dévoilé les tarifs de la CLA Shooting Brake. Mais sachant que la CLA Coupé 250+ débute à 58.000 €, il ne fait guère de doute que cette version break franchira nettement la barre des 60.000 €. Malgré ces tarifs salés, le modèle pourrait bien rencontrer un beau succès belge dans le secteur des voitures de société, où son autonomie et sa capacité de recharge séduiront les bénéficiaires.

Mots fléchés

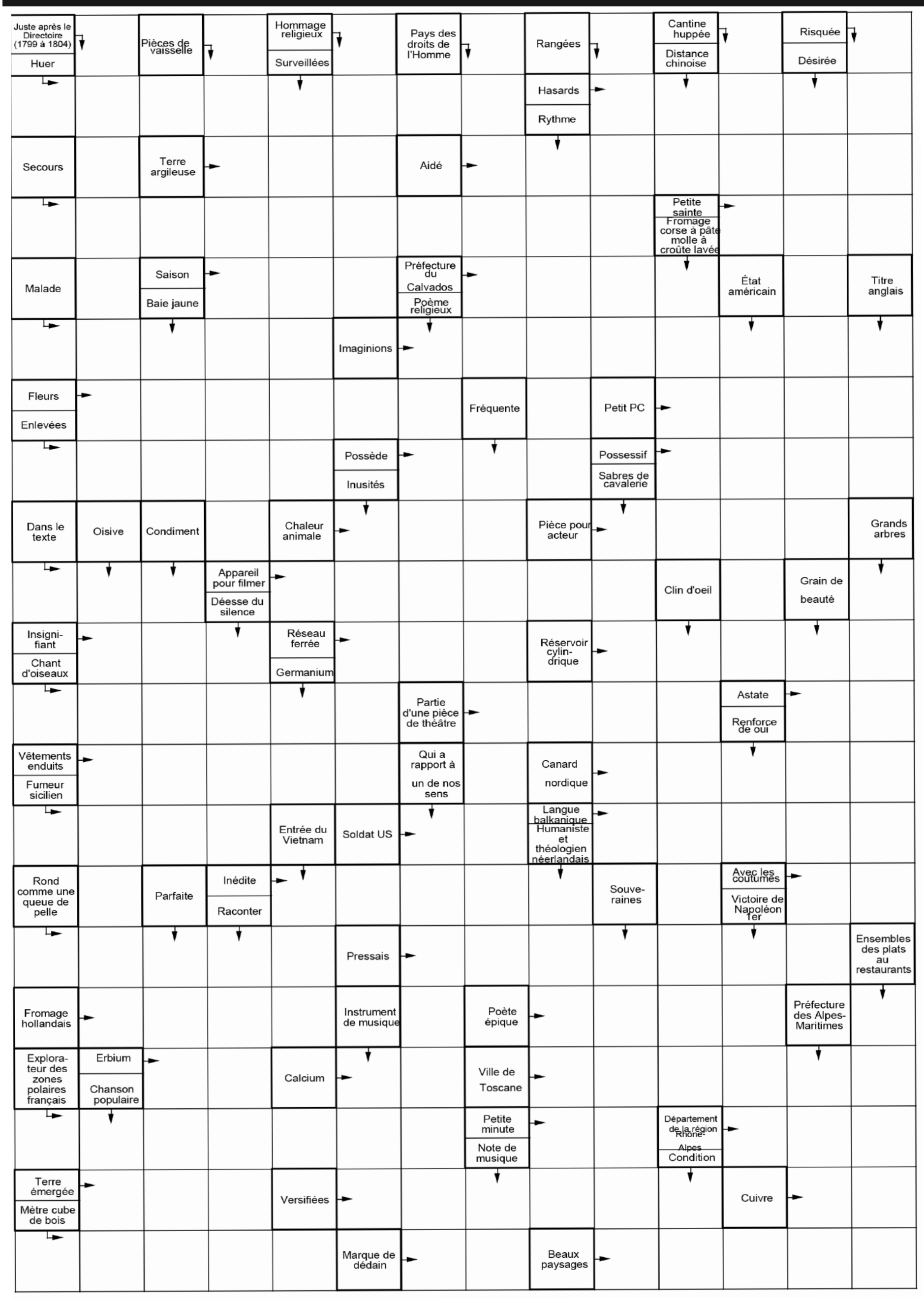

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Jeudi 17 juillet 2025 http:www.lesenjeuxeco.dz

PÉTROLE

Le baril de Brent à 68,55 dollars

Les cours du pétrole baissent mercredi, les investisseurs privilégiant la prudence en raison de la politique commerciale américaine erratique dans un marché encore tendu, mais qui pourrait se retrouver en surplus au quatrième trimestre. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, cédait 0,23% à 68,55 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en août, perdait 0,26% à 66,35 dollars.

IL EST DÉCÉDÉ MARDI SOIR À L'ÂGE DE 78 ANS

Le journaliste Ali Draa tire sa révérence

Le journaliste Ali Draa est décédé mardi soir à Alger à l'âge de 78 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de ses proches. Au cours de sa carrière professionnelle, le défunt a occupé plusieurs responsabilités, passant de journaliste dans plusieurs journaux et titres nationaux à rédacteur en chef du quotidien "Echaab", puis directeur général de la revue "L'Unité".

Il a ensuite été nommé directeur général du quotidien "El Massa" et conseiller en communication au sein du groupe "Echourouk". Le défunt a également exercé au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique durant les années 1980. Il a également occupé le poste de porte-parole et chargé de communication auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Condoléances

● Suite à la triste disparition du journaliste Ali Draa et ancien membre du Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections en 20219, l'ancien ministre, le Pr Mohamed Cherif Belmihoub, présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde et d'apporter à ses proches réconfort et patience.
Puisse Dieu le Tout Puissant accueillir le défunt en Son Vaste Paradis
À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons

● L'ensemble du collectif rédactionnel du quotidien économique «Les Enjeux Eco», profondément affecté par le décès du journaliste Ali Draa, mardi soir à l'âge de 78 ans, présente à sa famille ses sincères condoléances et lui exprime, en cette douloureuse circonstance, sa profonde compassion. Puisse Dieux, le Tout-Puissant, accueillir le défunt en son vaste paradis.
A Dieu nous appartenons et à lui nous retournons

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME

L'APN adopte un nouveau projet de loi

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mercredi, le projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, lors d'une plénière présidée par le président de l'Assemblée, M. Brahim Boughali, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Kaouter Krikou. Ce texte de loi adopté sans aucune modification prévoit des mesures d'interdiction de l'activité des personnes et entités terroristes, des mesures de gel ou de saisie de leurs fonds, avec interdiction de traiter avec elles, ainsi que des mesures visant à renforcer les dispositions relatives à la constatation des crimes par les officiers de la police judiciaire et les juridictions, avec la possibilité de créer des équipes pour mener des enquêtes spécialisées, notamment financières. Le texte propose également de durcir les peines pour certains crimes afin qu'elles soient adaptées à la gravité des faits incriminés. Dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, cette loi engage les autorités compétentes à coopérer et à échanger les informations avec leurs homologues à l'étranger, spontanément ou sur demande, conformément aux accords bilatéraux et multilatéraux et aux engagements internationaux de l'Algérie.

Chronique Eco
d'Anouar El Andaloussi

Ressources minières de l'Afrique : des surenchères

Au cours de la semaine précédente, Trump a organisé une scène théâtrale comme à son accoutumée pour mettre en valeur des acteurs venant d'un autre Continent. Ce continent ignoré par les grands de ce monde et lui-même se fait tellement petit par ses dirigeants qu'il accepte de ne pas être visible. Trump reçoit ses homologues africains au nombre de cinq, dont le dénominateur commun est leur position géographique sur le continent : Afrique Subsaharienne de l'Ouest (sauf peut être le Gabon). Donc étaient conviés la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée Bissau, le Libéria et le Gabon. L'organisation physique de la rencontre suffit pour tirer les premières conclusions : les cinq présidents africains placés en face du président américain ; c'est un peu le modèle d'organisation d'un jury d'examen, mais cette fois tous les candidats sont présentés en même temps ; ils peuvent communiquer entre eux, s'échanger des idées ou des réponses, ils peuvent même copier les uns sur les autres.
Trump lance les enchères. D'habitude dans ce genre d'appels d'offres, ce sont les vendeurs qui organisent les enchères ; mais avec les africains, on préfère leur faire la politesse de les laisser présenter leurs offres de vive voix. Une seule question posée : qu'est ce que vous avez à offrir à l'Amérique qui vous découvre ? Avant de répondre à la question, donner votre nom et le nom de votre pays, pour des raisons de traçabilité et de transparence ; quant à la confidentialité et les secrets, pas de problème. L'Amérique est votre ami, dites-lui tout même en présence des autres convives. Les Chefs africains étalent leurs catalogues l'un après l'autre. Chacun insiste sur la qualité de sa collection de ressources naturelles. Ainsi le Mauritanien dira que son pays est petit mais dispose de ressources minières considérables, le Gabonais expose ses ressources en hydrocarbures. Mais le Gabon était le puits de pétrole de la France depuis plus de 60 ans. Il veut changer de main. Les autres suivront, chacun en vantant la qualité et la profondeur de son catalogue (minerais, minéraux, terre rares, …). Les cinq présidents africains ont bien joué leur rôle de VRP (Voyageurs, Représentants et Placiers), une fonction qui existe toujours dans le commerce, mais cette fois-ci en VIP. L'acheteur qui a organisé les enchères a finalement obtenu la surenchère, c'est tout bénef.
Des compliments et gratifications ont été distribuées aux candidats. Le Président du Libéria a obtenu la meilleure distinction pour son anglais parfait qui a étonné même le maitre du moment : un Bonus obtenu pour avoir su parler sa langue maternelle devant l'Américain, ce n'est pas rien. Le mauritanien a été rappelé à l'ordre pour écourter sa prise de parole. Les présidents francophones ont été discriminés pour avoir utilisé la langue du colonisateur européen. L'Amérique (surtout Trump)n'aime pas l'Europe.
Derrière cette pérégrination des Chefs africains, deux demandes fortes : Une « cession », à l'amiable, des droits sur le sous-sol et une recommandation pour l'attribution du Prix Nobel de la Paix au Président américain. Rien que ça. Le Premier Ministre Israélien a déjà formulé sa recommandation pour Trump. Un sanguinaire, génocidaire recommande son fournisseur d'armes et d'autres choses pour recevoir le Prix Nobel de la Paix. Le comble de l'ironie et de l'histoire. Au mauritanien, on demandera un petit effort pour reprendre les relations diplomatiques avec Israël. On ne sait pas à ce jour, si les africains ont répondu aux attentes de l'Américain.
En matière d'investissements en Afrique, les USA sont très en retard par rapport aux européens et asiatiques et même aux russes.
L'ouverture du Trésor africain des matières premières est bien annoncée et les prédations vont s'organiser. Les Etats africains ont -ils les moyens institutionnels, techniques et d'ingénierie pour se défendre dans les négociations à venir ? Le Sud Global est -il suffisamment mûr et organisé pour empêcher cette prédation ? ou au contraire il va participer au partage (Représenté par la Chine, L'Inde, le Brésil, l'Indonésie, la Turquie…). L'avenir nous le dira. Les BRICS nouvelle forme d'expression du Sud Global est déjà minée par des dissensions internes tant que son positionnement politique n'est pas encore bien ancré dans les rouages des relations internationales. Leur visibilité est encore floue.
En 1962, R. Dumont publie un livre assez provocateur : « L'Afrique noire est mal partie ». L'histoire lui a donné raison. Soixante ans après, l'Afrique a-t-elle retrouvé la bonne trajectoire ? ou elle erre encore ? Des élites africaines, civiles et militaires, ont émergé ces dernières années avec une prise de conscience forte et en totale rupture avec leurs ainés. Mais là aussi, ont-ils pris consciences des enjeux qui planent sur leur tête quant à l'exploitation des réservoirs de richesses naturelles ; une prise de conscience collective entre Etats est-elle possible ? Un leadership national ne suffit pas.Il ne s'agit pas pour le moment de mobiliser les capitaux et la technologie nécessaires, mais de négocier des partenariats qui protègent leurs intérêts à long terme. L'activité minière est très complexe et les contrats d'exploration et d'exploitation sont complexes en raison de l'incertitude qui les caractérise et des conditions d'exploitation souvent imprévisibles, d'où les difficultés d'anticiper sur les rendements et ainsi sur les revenus des concessions et de la fiscalité qui lui est rattachée. Dans ce genre de contrat, il y a toujours une asymétrie d'information ; en effet, l'exploitant ou le concessionnaire est souvent mieux informé que le propriétaire, d'où l'avantage exorbitant que peut se procurer le premier. Les Minéraux les plus nobles qui sont utilisés dans les activités à haute technologie (télécom, énergie-batterie, aéronautique, automobile…) sont bien-sûr les plus recherchés et c'est sur ces minéraux que l'appétit des USA est porté pour rattraper un tant soit peu le retard par rapport à la Chine qui dispose elle de ses propres ressources minières en grande quantité ; ce qui ne l'empêche pas d'aller en chercher ailleurs. L'Algérie est dans cette problématique ; la valorisation de ses ressources minières suppose des dispositifs institutionnels et juridiques et des capacités technologiques et industrielles. Des partenariats stratégiques bien négociés seraient un atout pour affronter les géants mondiaux, souvent prédateurs et surtout dotés de capacités de nuisance lorsque leurs intérêts sont contrariés. L'expérience nous apprend que dans ce secteur, les résiliations de contrats, l'abandon de travaux, les renégociations fréquente sont des pratiques courantes.
Après plus de 60 ans d'indépendance, l'Afrique doit bien repartir. Mais à quelles conditions.